



Un **budget 2021** prudent et mesuré

En coulisse de la bibliothèque hors les murs

La **MJC** s'offre un coup de jeunes !

panorama

#192 **AVRIL 2021**

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Vivons-la ensemble !

Fresnes

ACTUALITÉS 4

Ils font l'actu 4

Odile Ferry • Jean Vally •
Dominique Helin • Noah Gudzewicz de Rosnay



Budget de la Ville : prudent et maîtrisé 6
Transition écologique : un budget résolument orienté 7
Des recettes rendues peu dynamiques 7

Crise sanitaire : un reconfinement local 8



Lutte contre le gaspillage alimentaire avec "C'est fini, zéro gaspi !" 9
Avenue de la Paix : des réfections en vue
Scolarité : première inscription, c'est maintenant !

Tout en images 10



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel:
journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication: Marie Chavanon |
Rédactrice en chef: Valérie Depret | Rédaction et mise en page: Olivia Bazenet,
Hélène Caïl | Ont contribué à ce numéro: Antoine Janvoie, Houda Hamrouni,
René Zyserman, Laura Duret, Étienne Boin | Photos: Memories, services munici-
piaux, | Conception graphique: Atelier des Giboulées | Impression: Groupe
Morault: 2 avenue Berthelot, ZAC de Mercières Compiègne | Régie publici-
taire: Micro 5. Contact: Thierry Cohen 06 25 23 65 66 / studioparis@micro5.fr
| Distribution: par les agents de la Ville de Fresnes | Dépôt légal: 1-9-89.
ISSN: 1245 - 1703 | Tirage: 14500 exemplaires.

Magazine envoyé à l'impression le 30 mars 2021.



12 GRAND ANGLE

Démocratie participative : Vivons-la ensemble !

Conseils de quartiers, CME, CFVA, conseil de la géothermie...



16 EN COULISSE

La bibliothèque hors les murs



18 SORTIR

La MJC s'offre un coup de jeunes !

Grange d'amière : moi, je construis des marionnettes...
Lecture : le plein d'émotions

21 SPORTS

AASF Tennis de table : garder le lien !
Passeport jeunes : c'est parti !

22 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

25 ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air : consultation publique
Recyclage des déchets verts : des broyeurs en prêt

27 HISTOIRE(S)

N'oubliez jamais : parcours de la mémoire

28 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

30 VIE QUOTIDIENNE

État civil • Points travaux • Mémo santé

Rejet de la protestation électorale des candidats LR : l'élection municipale acquise !

Le tribunal administratif vient d'entériner définitivement le résultat des élections municipales au terme desquelles l'équipe que je menais a été élue. Les candidats malheureux LR avaient déposé un recours pour les annuler, en vain. C'est l'épilogue d'une procédure engagée par deux de mes opposants qui n'ont cessé de répandre leur haine sur les réseaux sociaux, de semer le doute, les mensonges et les allégations à mon encontre pour tenter d'en tirer une gloire que les résultats n'ont pas confirmée. Le respect semble pour certains relever de l'impossible tant ils rêvent d'une société sans espace pour la liberté de penser. Le goût amer de la défaite laisse parfois une image indélébile de rancœur que les Fresnois·es ne sont pas prêts d'oublier. Ces derniers ne peuvent admettre cette intolérance aux débats d'idées qui transforme systématiquement l'autre en ennemi à abattre.

Propreté de l'espace public : l'éveil à la citoyenneté

De nombreux Fresnois·es considèrent la propreté de l'espace public comme l'une des priorités et c'est bien normal. Si à Fresnes, les agents de la collectivité en charge de la propreté interviennent dans l'entretien et le nettoyage des espaces publics, cela ne suffit pas. Aujourd'hui, j'observe que nous devons répondre à un paradoxe : celui de satisfaire l'exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents. Et pourtant, les citoyens sont le maillon essentiel de la propreté d'une ville. Ils détiennent à eux seuls une grande responsabilité quant à la propreté de leur environnement. C'est pourquoi, je pense qu'il est primordial d'agir concrètement en les impliquant parce que le civisme est indispensable. Il y a encore trop de personnes qui jettent leurs déchets dans l'espace public, qui sortent les sacs d'ordures ménagères en dehors des heures de collecte, sans compter les mégots de cigarette et les chewing-gums jetés au sol.

Je propose que nous cultivions une culture de l'engagement qui favorise le vivre-ensemble et que nous refusions d'en rester à ce constat en multipliant les initiatives civiques pour que chacun sorte de sa position d'utilisateur et comprenne qu'il est acteur de la cité.

Fort heureusement, de nombreuses initiatives civiques se multiplient à Fresnes. C'est un fabuleux espoir !



Campagne de vaccination : il faut accélérer le mouvement !

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ». Cette citation d'Edgar Morin résume assez bien le sentiment des Français face à la campagne de vaccination qui peine à convaincre. Et pourtant, la vaccination est essentielle pour sortir de la crise sanitaire. Tant d'hésitations politiques, de considérations économiques, de manquements dans l'approvisionnement en vaccins, cette débandade gouvernementale est affligeante.

À Fresnes, sur les 270 personnes âgées de plus de 75 ans isolées inscrites au CCAS, seules 151 ont reçu une première injection de vaccin contre la Covid-19, faute de stocks disponibles. Elles sont 75 d'entre elles à avoir reçu une seconde injection de ce vaccin.

Nous traversons une période difficile, mais quoi qu'il adienne, il est de notre responsabilité de relever le défi. L'enjeu auquel nous devons faire face est de taille et n'appelle qu'une réponse, celle de vacciner massivement toute la population. À Fresnes, nous sommes prêts à le faire pour peu que l'État accepte de nous fournir en doses.

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES.

 @MarieChavanon94260

 @MarieChavanon



Sensible à la construction de la personne, la professeure et psychologue retraitée Odile Ferry, 65 ans, partage ses connaissances et son amour pour la littérature avec les jeunes, à l'occasion des ateliers de soutien au bac français, chaque mercredi à la bibliothèque.

ODILE FERRY

« Ma place est là »

Bénévole depuis un an aux ateliers de soutien scolaire de préparation au bac de français proposés par la bibliothèque chaque mercredi, la Fresnoise Odile Ferry a le souci de la réussite des jeunes chevillé au corps (et au cœur).

Quand a sonné le glas de la retraite, il y a un an, il était inconcevable pour Odile Ferry « de rester sans rien faire ». Tout aussi bien, elle aurait pu continuer son métier de psychologue auprès du public adolescent sans sourciller, tant elle l'adorait. Il faut dire que le parcours d'Odile est, c'est peu dire, engagé et passionné. À l'origine professeure des écoles, elle décide, après dix ans, de se réorienter. « Je trouvais qu'il y avait beaucoup d'enfants livrés à eux-mêmes, portés par un sentiment d'échec terrible... Je ne pouvais pas les aider suffisamment en collectivité ; j'ai alors choisi de m'orienter vers un métier individuel » ; une façon pour elle de "prendre le mal à la racine". Elle se dirige alors vers un DESS de psychologie clinique et pathologique, à l'université Paris Descartes et se spécialise en "remédiation cognitive", dans l'idée de « faire prendre conscience aux jeunes de toutes leurs capacités, de leur donner les clés pour avancer ». De fait, leur proposer quelque chose de concret.

Rapidement, Odile trouve une place de psychologue dans une équipe éducative spécialisée dans les jeunes de 15 à 21 ans, à Paris. Des adolescents aux multiples problèmes qui, souvent, lui disent « je suis bête »... « Mon rôle était alors de les aider à travailler leurs possibilités afin qu'ils (re)gagnent confiance en eux ». Naturellement, elle a ainsi saisi l'opportunité, l'an passé, de s'investir dans les ateliers de soutien au bac français, mis en place par la bibliothèque. Elle a déjà aidé une quinzaine de jeunes. « Ils sont, bien sûr, tous différents. Je sens pourtant une sorte d'anxiété commune. Mon but est de les aider au mieux (...) Quand, alors, je vois leurs yeux pétiller à la lecture d'un mot, d'une phrase qu'ils comprennent soudain, je me dis que ma place est là », s'anime-t-elle à son tour. Passionnée de littérature, « ce réservoir d'idées et d'émotions », Odile se retrouve pleinement dans ce souci qu'a la bibliothèque de faire réussir ses jeunes. « C'est une grande chance pour les Fresnois », conclut-elle. ■ H.C.

Merc. 7, 14 & 21/04, 15 h-17 h, bibliothèque Gabriel-Bourdin. Places limitées, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10.

JEAN VALLY

Un homme engagé

Membre fondateur du Secours populaire fresnois (dont il sera secrétaire pendant 30 ans), de la C.A.S.U et de l'épicerie sociale, Jean Vally était une des figures engagées de Fresnes. Il nous a quittés le 23 février, à l'âge de 91 ans.

Tenace, fiable, rigoureux, Jean Vally l'était indéniablement, portant les causes qu'il avait à cœur avec un engagement sans faille. Ses amis se souviennent ainsi de « l'ami Jean », de la façon qu'il avait de porter un projet à bras-le-corps, de défendre les plus fragiles, de faire bouger les lignes. Nicole Sicsic, actuelle trésorière du Secours Populaire fresnois, se souvient : « j'ai fait mes débuts à ses côtés. Pour lui, il fallait se mettre au service de la population, que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, il avait ça en lui ». Et des pierres, Jean Vally en a apporté. Il a été un des membres fondateurs du comité local du Secours Populaire en 1966, de la Commission municipale d'action sociale d'urgence (C.A.S.U), en mars 1999, et de l'épicerie sociale le Coup de Pouce, en 2000. Noëla Chaillou, figure fresnoise investie depuis de nombreuses années – à l'instar de son mari Maurice – dans plusieurs associations, notamment la Croix-Rouge, se rappelle : « Jean était vraiment un ami. Nous avons démarré ensemble à la C.A.S.U, avec le Secours Populaire, la Croix-Rouge, le Secours catholique et la société Saint-Vincent de Paul. C'était une belle aventure, nous avons beaucoup travaillé ensemble. C'était un homme merveilleux, très discret, qui répondait toujours présent ». Nicole Sicsic d'ajouter : « aujourd'hui, on continue, on tient tant à cette C.A.S.U... C'est vraiment le lien qui nous permet de nous connaître les uns et les autres, de nous retrouver. C'était une idée importante pour lui » Pour l'ancien élu Alain Perrigault, « Jean était vraiment quelqu'un de bien. Sympathique, ponctuel, fiable, peu expansif aussi. Il a fait beaucoup. » Jean Vally s'est éteint à l'âge de 91 ans, à Gap, auprès de son épouse Marie-Claude, autre figure fresnoise. En 2016, après avoir reçu tous deux la médaille d'or de la Ville pour leur engagement citoyen, ils s'en étaient allés s'installer dans les Hautes-Alpes pour se rapprocher d'une de leurs trois filles. La municipalité et l'équipe du Panorama adressent leurs plus sincères condoléances à ses proches. ■ H.C.



« Jean était un homme intellectuellement brillant, passionné d'histoire. Il a vraiment beaucoup œuvré à Fresnes pendant une longue période de sa vie », confesse encore Nicole Sicsic, qui a fait ses débuts au Secours Populaire avec Jean Vally.



Dominique Helin (à droite), présidente du refuge ASCLAF, aux côtés de Carole Mauro, bénévole, et de Choïsa, recueillie il y a peu.

DOMINIQUE HELIN Passion chats

Dominique Helin, l'Haÿssienne de 62 ans, est présidente du refuge ASCLAF (Association de Sauvegarde des Chats Libres et Abandonnés de Fresnes) depuis septembre dernier. Rencontre avec une bénévole dévouée au bien-être des félins de la région.

« J'ai adopté trois chats au refuge ASCLAF. Je me suis toujours dit que quand je serai à la retraite, j'y deviendrai bénévole ».

Un souhait que Dominique Helin concrétise en janvier 2020. Très vite, la sexagénaire prend à cœur sa mission, aux côtés de la centaine de bénévoles dévoués qui se relaient chaque jour pour nourrir les chats du refuge (*celui-ci peut accueillir jusqu'à 60 chats, NDLR*), nettoyer litières et couffins, désinfecter l'espace, prodiguer les soins, etc. *« Ce n'est pas de tout repos car les chats ne sont jamais en vacances [...] C'est difficile émotionnellement, on est souvent face à des animaux qui ont subi des traumatismes. Au début, je pleurais beaucoup. C'est une victoire quand nous pouvons récupérer un chat malheureux, un crève-cœur quand nous ne pouvons les accueillir ».* En septembre 2020, elle prend la présidence de l'ASCLAF. Depuis, son quotidien est rythmé par les appels d'urgence pour récupérer des chats errants, les "trappages" (*attraper les chats, errants, sauvages, malades ou blessés à l'aide d'une cage, NDLR*), les allers-retours chez le vétérinaire pour l'identification, la vaccination, la stérilisation des félins et différentes pathologies, le nourrissage de la centaine de chats "libres" sur plusieurs sites, les rencontres pour les adoptions, la coordination avec les familles d'accueil... *« Nous venons quasiment tous les jours, c'est sport, on s'investit énormément. L'ASCLAF, c'est comme une famille »*, confie, le regard pétillant, la bénévole par ailleurs passionnée de moto. En 2020, l'association a été fortement mobilisée suite à la recrudescence des abandons liés à la situation sanitaire. *« Les chats ne transmettent pas le Covid »*, précise-t-elle. L'ASCLAF souhaite également sensibiliser à l'importance de la stérilisation. Le refuge, créé en 1997, fonctionne uniquement avec des bénévoles et grâce aux subventions des collectivités (dont la Ville de Fresnes) et aux dons (financiers et matériels). Alors, à votre bon cœur ! ■ **O.B.**

L'ASCLAF recherche des familles d'accueil bienveillantes.
07 83 63 21 60 / contact@refuge-asclaf.fr / refuge-asclaf.fr / Facebook : asclaf

NOAH GUDZIEWICZ DE ROSNAY

Jeune héros du quotidien

Depuis toujours, Noah, 6 ans et demi, est passionné par le cycle de tri des déchets et par tout ce qui touche à la nature. Aujourd'hui, il arpente les rues de la ville, en compagnie de sa grand-mère, avec son chariot équipé d'une poubelle...

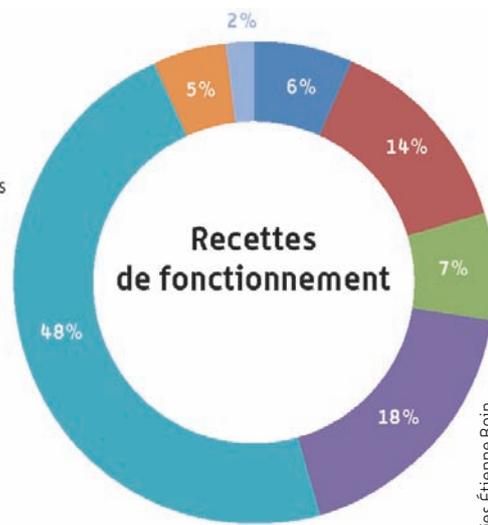
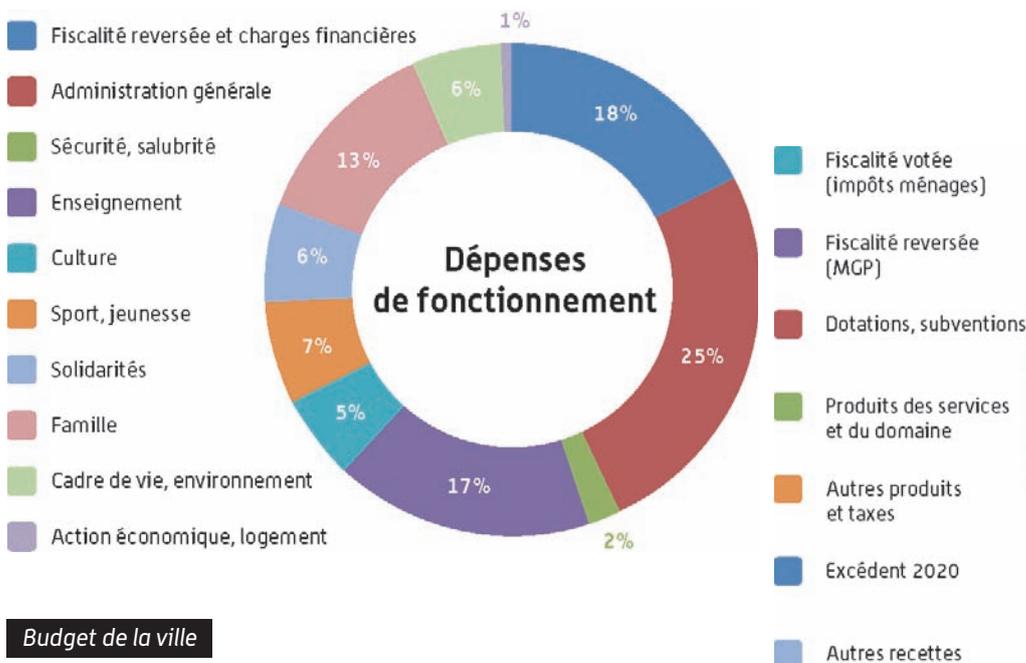
Noah, malgré son jeune âge, a une grande conscience des enjeux contemporains. *« Je fais ça pour la planète, pour qu'elle redevienne propre »*, s'anime-t-il. Et lorsqu'il s'agit d'expliquer les mauvais comportements, le jeune Fresnois est un peu mal à l'aise et ne comprend pas tout à fait que l'on puisse être indifférent à ces questions : *« c'est n'importe quoi ! Les gens ne font pas attention... »*

Admiratif du travail des cantonniers de la Ville, il leur prête main-forte chaque mercredi après-midi et parfois le week-end. Récemment, il a cassé sa pince à déchets, la Ville lui en a donc mis une à disposition afin qu'il puisse continuer à exercer sa passion. Il va même plus loin en organisant, avec ses amis, des ramassages de déchets dans la cour de son école, lors des récréations. Sa plus grande inspiration ? Le youtubeur Chris Detek, connu pour dépolluer la Seine à Paris ou bien le port de Marseille à l'aimant. En véritable passionné, Noah se documente énormément sur la question et regarde tous les contenus possibles sur le sujet. Il sait quels sont les bons gestes à adopter, par exemple il sait *« qu'il faut brûler les mégots de cigarettes car ça ne se recycle pas. Alors que le plastique, il faut le trier ! »*

D'ores et déjà citoyen modèle, le jeune garçon agit, à son échelle, pour améliorer le quotidien des Fresnois. Même si certaines questions restent sans réponse : *« dans la mer, il y a toujours des trucs. Une fois, j'ai trouvé une tétine, je me suis demandé comment elle est arrivée là... »*. Noah ne perd pour autant pas son côté rêveur. Si dépolluer son horizon lui permet d'en imaginer d'autres, alors c'est un combo gagnant : *« j'aimerais bien trouver un trésor un jour, certains trouvent des coffres-forts »*. ■ **A.J.**



Le 3 mars, le jeune Noah s'est vu offrir par le service Cadre de vie de la Ville une nouvelle pince, pour remplacer la sienne défectueuse. Une joie pour le jeune Fresnois passionné de nature qui veut « sauver la planète ».



Budget de la ville

UN BUDGET PRUDENT ET MAÎTRISÉ

Au regard du contexte inédit lié à la crise sanitaire, les perspectives budgétaires 2021 se veulent prudentes et mesurées. Mais cela n'empêche pas la ville de Fresnes d'initier des projets ambitieux.

Comme de coutume en cette période de l'année, les élus fresnois ont débattu des orientations budgétaires 2021. Un exercice particulier cette année en raison de l'impact de la crise sanitaire et économique sur les finances communales. C'est dans ce contexte contraint et mouvant que la Ville intègre davantage de provisions dans son budget sans pour autant rehausser le taux d'imposition de la taxe foncière et sans augmentation des tarifs des services municipaux. Philippe Pallier, premier adjoint délégué notamment au Budget et aux finances déclare que « le budget est prudent puisqu'il prend en compte de nouvelles dépenses comme 150 000 € dédiés à l'achat de protections pour les agents municipaux, les mesures d'aménagement des espaces de travail et des lieux accueillant le public, et le renforcement des mesures de prévention et de protection pour endiguer l'épidémie ».

Côté investissements, le budget 2021 est doté de 1,1 M€ de crédits d'investissements en vue de l'ouverture d'une nouvelle crèche de 27 places dans le quartier des Frères-Lumière, d'un nouveau gymnase et de l'aménagement des abords de ces équipements. Il explique la volonté de la Ville

« de poursuivre en 2021 le programme d'adaptation aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux (ADAP) pour lesquels 334 000 € sont inscrits ».



PHILIPPE PALLIER
PREMIER ADJOINT
DÉLÉGUÉ NOTAMMENT
AU BUDGET
ET AUX FINANCES

Compte tenu de la gestion raisonnable et responsable des comptes en 2020, conjuguée à une crise sanitaire qui a limité les activités, « un excédent de 3 millions d'euros a pu être dégagé, contre 2 millions habituellement »

Soutien à la vie associative et aux acteurs locaux

La vie associative est également soutenue puisqu'une enveloppe de 971 000 € de subventions directes y est dédiée. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) bénéficiera quant à lui d'une subvention de 116 000 € de plus qu'en 2020, soit 1 316 000 €. C'est la confirmation que, malgré les difficultés inhérentes à la crise, la Ville ne réduit ni son offre de services publics aux Fresnois, ni son soutien aux acteurs locaux. De plus, compte tenu de la gestion raisonnable et responsable des comptes en 2020, conjuguée à une crise sanitaire qui a limité les activités, Philippe Pallier explique « qu'un excédent de 3 millions d'euros a pu être dégagé contre 2 millions habi-

tuuellement. Cet excédent permettra notamment de constituer une provision de 750 000 € pour le financement de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Charcot-Zola. »

Une prudence de mise

Côté recettes, il affirme que la prudence est également de mise en raison d'une moindre fréquentation des accueils périscolaires et de la restauration scolaire. « Cette baisse de fréquentation réduit les recettes attendues de 280 000 € dont 66 000 € de subventions de la Caisse des allocations familiales », souligne le premier adjoint. « La démarche de résorption de l'emploi précaire engagée depuis 2017 sera poursuivie et amplifiée en 2021 », explique-t-il encore, afin que des vacataires puissent bénéficier d'un contrat de travail, avant une éventuelle titularisation. L'élu met en avant, toujours au titre de la politique sociale de la Ville, « la revalorisation du régime indemnitaire qui bénéficiera à 250 agents et plus particulièrement aux agents de catégorie C ». Ces choix visent à conforter le service public, auquel sont attachés nos concitoyens et les élus, et ces derniers entendent réduire le recours au secteur privé, souvent plus onéreux, au profit de la régie publique, notamment pour la restauration scolaire dans un avenir proche. ■ H.H.

à lire Les documents relatifs au budget 2021 sont disponibles sur fresnes94.fr/votre-mairie/publications/budget/

Transition écologique

UN BUDGET RÉSOLUMENT ORIENTÉ

En plus de répondre à la crise sanitaire, le budget 2021 amorce la transition énergétique.

Les nouvelles dépenses du budget 2021 sont consacrées en grande partie à la transition écologique. L'objectif de la Ville est de « réduire la consommation d'énergie et de se prémunir des effets du réchauffement climatique », souligne Philippe Pallier.

Concrètement, cela donne une série de réhabilitations énergétiques du patrimoine communal, à commencer par le raccordement de la chaufferie de l'école maternelle



des Capucines (306 000 €) et des travaux d'isolation des bâtiments communaux : remplacement des menuiseries de la façade de l'hôtel de ville (160 000 €) ; remplacement des menuiseries extérieures et la mise aux normes de la salle de boxe et du dojo du gymnase de la Paix (48 000 €).

La Ville entend aussi procéder à la végétalisation d'une cour d'école et à des travaux de végétalisation urbaine

(50 000 €). De fait, la transition écologique représente environ 25 % de la part budgétaire des investissements courants qui s'élève à 2 260 910 €.

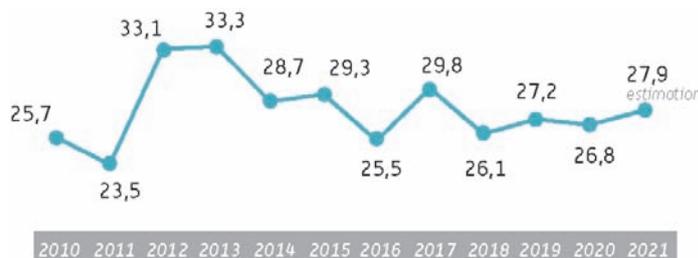
Le budget s'inscrit ainsi dans un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler pour répondre aux grands enjeux environnementaux. ■ H.H.

Recettes

DES RECETTES RENDUES PEU DYNAMIQUES

La suppression de la taxe d'habitation tend à ralentir la progression des recettes.

Le processus de suppression progressive de la taxe d'habitation, initié en 2018, arrivera à son terme en 2023, de quoi réduire la marge de manœuvre des collectivités locales sur le niveau des recettes. En effet, alors que la taxe d'habitation était jusqu'à présent « une recette dynamique », une partie de cette ressource se range au rang de dotation d'État figée à son niveau 2019. « La conséquence se traduit par une baisse des recettes fixées librement par les élus au profit de dotations



Évolution du montant de la dette en millions d'euros

d'État » affirme le premier adjoint. Pour remédier à cela, Philippe Pallier met en avant la politique de recherche systématique de subventions en fonctionnement comme en investissement auprès de l'État et d'autres collectivités comme la Métropole du Grand Paris.

Des demandes d'aides sont déjà en cours pour la réhabilitation du bâtiment de la

ferme de Cottinville logeant les gardiens, la toiture du gymnase de la Paix ou encore les travaux de raccordement à la géothermie de l'école des Capucines. Cette politique s'inscrit dans une logique de long terme pour limiter le recours à l'emprunt. « Nous constatons par ailleurs une diminution de la dette depuis 2013 » conclut l'élu. ■ H.H.

Chiffres-clés

BUDGET

60 756 124

C'est le montant, en euros, du budget 2021 total de la Ville, dont 47 558 430 € en fonctionnement. En 2020, le budget s'élevait à 59 500 000 €, soit + 2 %.

13 197 694,07

C'est celui de la section d'investissement, soit + 2 % par rapport à 2020 dont 2 275 000 € dédiés aux investissements structurants.



971 000 €

de subventions versées aux associations soit une hausse de 18 000 € aux subventions réellement versées en 2020.

1 316 000 €

de subvention au CCAS, soit une augmentation de 10 % par rapport au budget 2020.



RECONFINEMENT LOCAL

Jeudi 18 mars, le Premier ministre Jean Castex, s'est exprimé et a posé les conditions d'un nouveau confinement localisé afin d'endiguer l'épidémie de la Covid-19 en France. Ainsi, depuis le 19 mars, de nouvelles mesures sont mises en place pour quatre semaines, dans seize départements, dont le Val-de-Marne. Le couvre-feu est par ailleurs étendu à 19 h.

Dans le Val-de-Marne, les mesures suivantes sont applicables :

> **Interdiction de déplacement entre 6 h et 19 h** sauf pour : les **déplacements professionnels** ou recherche d'une activité professionnelle ne pouvant être différés ; les **scolaires** ; les **examens et concours** ; les **consultations médicales et soins** et l'achat de produits de santé ; les déplacements pour **motif familial impérieux**, pour l'**assistance aux personnes vulnérables ou précaires** ou pour la **garde d'enfants** ; les **achats** de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle ou pour des livraisons à domicile ; les achats de première nécessité ou retraits de commandes ; les **déménagements et déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location** d'une résidence principale, insusceptibles d'être différés ; les déplacements, dans un **rayon maximal de 10 km autour du domicile**, liés soit à la promenade, soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective ; se rendre dans un **service public**, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance ; les déplacements à destination ou en provenance d'un **lieu de culte** ; la participation à des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public qui ne sont pas interdits ; les déplacements des **personnes en situation de handicap** et, le cas échéant, de leur accompagnant ; les déplacements pour se rendre chez un professionnel du droit pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance ; les déplacements pour participer à des **missions d'intérêt général** sur demande de l'autorité administrative ; les déplacements liés à des **transferts ou transits** vers ou depuis des gares ou aéroports dans le cadre de déplacements de longue distance (si autorisé) ; les déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les **besoins des animaux de compagnie** ;

> **Interdiction de déplacement spatial de 30 km** : tout déplacement de personne la conduisant à sortir à la fois d'un périmètre défini par un rayon de 30 kilomètres autour de son lieu de résidence et du département dans lequel ce dernier est situé est interdit sauf pour : déplacements professionnels, écoles, concours, motifs familiaux impérieux, déplacement des personnes handicapées, convocation judiciaire ou administrative, aller chez un professionnel du droit, participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative, effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle ou pour des livraisons à domicile, déménager, participer à des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public

> **Maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes dans l'espace public** et les lieux ouverts au public et de ses exceptions précédentes ;

Écoles

La situation sanitaire est particulièrement délicate dans les écoles. La Ville fait son maximum pour préserver l'ensemble des personnels et des élèves. Les écoles maternelles, élémentaires et les collèges continuent de respecter les modalités en place.

Commerces

Sont ouverts : les commerces de première nécessité, les librairies, les disquaires, les salons de coiffure, les magasins de bricolage, les magasins de plantes et de fleurs, les chocolatiers, les cordonniers, les concessions automobiles, les visites de biens immobiliers.

| La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC | | AstraZeneca | Pfizer-BioNTech ou Moderna |
|-------------------------------------|--|--|---|
| Mon âge | Ma situation | | |
| 0 à 17 ans | | Je ne suis pas concerné | |
| 18 à 49 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner | |
| | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* | | En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| 50 à 54 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner | |
| | J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* | | En centre de vaccination En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| 55 à 69 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner | |
| | J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* | Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie | En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| Plus de 70 ans | Je suis en établissement pour personnes âgées | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie | Au sein de mon établissement |
| | Je vis à domicile (ou dans une autre structure) | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie | En centre de vaccination |

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mars 2020

Déplacements et sorties

Depuis le samedi 20 mars, les règles relatives aux déplacements et sorties sont :

- > une attestation applicable le soir et la nuit (entre 19h le soir et 6h du matin) sur tout le territoire national, au titre du couvre-feu (téléchargeable sur les sites de la ville et du gouvernement) ;
- > une attestation applicable en journée (entre 6h et 19h) ;
- > pour tout déplacement dans un rayon de 10 km autour de son domicile entre 6h et 19h, il suffit, en cas de contrôle, de présenter un justificatif de domicile ;

Lieux de culte

Les lieux de culte restent ouverts selon les protocoles en vigueur.

Travail

Le télétravail est la norme, suivant la règle des quatre jours sur cinq. ■

VACCINATION

Prenez soin de vous et des autres

La Ville, qui s'associe activement à la campagne de vaccination massive, insiste sur l'importance du **respect des gestes barrières et sur l'importance de rester prudent, tant que vous n'êtes pas vaccinés**. Pour vous faire vacciner, plusieurs options s'offrent à vous. Vous pouvez d'ores et déjà prendre conseil auprès de votre médecin traitant ou de votre pharmacien. La Ville a par ailleurs, depuis le début de la campagne de vaccination, mis en place un service de transport pour les personnes **de 75 ans et plus** qui ne peuvent se déplacer vers le centre de santé de l'Haÿ-les-Roses, soit parce qu'elles présentent le besoin d'être véhiculées, soit parce qu'elles ne peuvent être accompagnées par un proche.

> **01 49 84 57 60** (lun. - ven., 9h - 12h et 14h-17h).

Lutte contre le gaspillage

SENSIBILISER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis le 1^{er} mars, le projet "C'est fini, zéro gaspi !" est mené dans les cantines des écoles élémentaires et à la cuisine centrale de Fresnes.

Afin de renforcer un peu plus le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Ville s'est engagée, en partenariat avec son prestataire de restauration collective Sodexo et l'association International Food Waste Coalition, dans l'opération "C'est fini, zéro gaspi !". La première phase du projet, entamée début mars, consiste en la pesée de tous les déchets issus de la cuisine centrale et dans les offices des écoles élémentaires. Concrètement, si les réfectoires sont, depuis quelques années, déjà équipés de poubelles de tri, le but de la manœuvre est ici de peser chaque jour la poubelle de restes alimentaires afin d'en analyser et d'en comprendre la composition, mais aussi de faire le constat, en amont, de la surproduction.

Un diagnostic le plus pointu possible

Rendez-vous est pris à la pause méridienne avec le directeur du périscolaire du groupe Pasteur-Roux, Jonathan



À gauche, Jonathan Gauthier, directeur périscolaire du groupe Pasteur-Roux et référent du projet sur la ville, alias "Monsieur Anti-gaspi", veille au bon déroulement de l'opération.

Gauthier, par ailleurs désigné "Monsieur Anti-gaspi" de l'opération, c'est-à-dire coordinateur du projet sur les écoles de la ville : « c'est un projet dans lequel on s'investit complètement. Chaque jour, nous pesons cette poubelle. En ce moment, nous avons environ 360 enfants qui déjeunent, il m'est arrivé de relever 9kg de pertes... Cela paraît minime, mais c'est toujours trop. » En marge de ces pesées, Jonathan Gauthier a également créé une évaluation afin d'affiner le tir et de comprendre mieux encore les pratiques (alimentaires et de service), et le ressenti des enfants. Dans ce formulaire, remis à chaque classe une fois par semaine, sont posées une quinzaine de questions telles : "Le repas est-il un plaisir/une obligation/une perte de temps ?" ou, "pourquoi ne termines-tu pas ton repas ?", etc. Monsieur Anti-gaspi dresse d'abord un constat d'ensemble, puis par niveaux (CP-CE1, CE2, CM1-CM2) : « nous avons la

volonté de faire un diagnostic le plus pointu possible. Nous essayons de comprendre ce que l'enfant juge "bon", ce qui le met en appétit ou non, qu'il ait une alimentation diversifiée, prenne le temps de manger. C'est important. Même si nous n'arrivons pas réellement à un gaspillage nul, notre volonté est vraiment de le comprendre pour le limiter, et de sensibiliser les enfants sur le sujet. Si nous arrivons à réduire notre gaspillage de 20 kg, c'est bon pour la planète, c'est aussi de l'argent qu'on peut réinvestir dans du plaisir ».

Mené conjointement par la Ville, le prestataire Sodexo et l'association Food Waste Coalition, le projet, embrassera sur une seconde phase d'actions de sensibilisation auprès des enfants par le biais de kits éducatifs fournis par l'association, avant d'entamer sa dernière étape : de nouvelles pesées pour mesurer l'impact de l'opération. ■ H.C.

Avenue de la Paix

DES RÉFECTIONS EN VUE

La réflexion sur les futurs travaux de l'avenue de la Paix a commencé tout comme les discussions autour des travaux portant sur la passerelle de l'A86.

Programmés en 2021, la Ville souhaite que ces travaux

répondent aux besoins des habitants, et les discussions vont en ce sens. L'avenue de la Paix est l'une des colonnes vertébrales du nord de la ville. Sa réfection, plus que nécessaire, représente un grand chantier. Celle-ci, qui concernera à la fois l'assainissement, la chaussée, l'éclairage public et la végétalisation, sera conduite par le Grand-Orly Seine Bièvre. La Ville compte bien faire entendre sa vision et la voix

des Fresnois, qui seront associés au projet lors d'une réunion publique organisée prochainement. Essentielle pour traverser l'autoroute sans faire de grand détour, la passerelle de l'A86, incendiée l'été dernier et actuellement fermée au public, va aussi faire l'objet de travaux. La Ville, qui considère que cette réfection revient à l'État, poursuit les négociations avec le DIRIF pour programmer des travaux rapidement. ■ A.J.

En bref

**Scolarité
Première inscription,
c'est maintenant !**



Vos enfants sont nés en 2018 ? N'oubliez pas de les inscrire à l'école maternelle pour la rentrée prochaine ! Vous avez en effet **jusqu'au 30 avril** pour les inscrire, selon deux possibilités :
- prendre rendez-vous à l'accueil unique ;
- inscrire votre enfant en ligne sur l'Espace Famille (vivement conseillé).
Les pièces suivantes (originaux et photocopie) vous seront demandées : livret de famille ou extrait d'acte de naissance ; carnet de santé (vaccinations à jour) ; justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF, GDF, ou téléphone de moins de 3 mois). En cas de divorce ou de séparation, il vous sera demandé un justificatif de la garde de l'enfant ou l'autorisation du parent absent à l'inscription scolaire, avec copie de sa pièce d'identité.

Pour prendre rdv à l'accueil unique : 01 49 84 56 56. fresnes94.fr > Espace famille

**Transports
Rechargez votre passe Navigo en ligne !**

Le saviez-vous ? Il est possible de recharger votre passe Navigo depuis votre téléphone portable (iOS et Android), via l'application RATP. Un gain de temps précieux et une fonctionnalité sans contact bien pratique ces temps-ci !

Infos : iledefrance-mobilites.fr
Application RATP disponible sur App Store et Google play



6 mars

DU MONDE AUX BALCONS... BRAVO !

La Ville a récompensé les grands gagnants du concours de décoration " Maisons et balcons en fête " ! La remise des prix a eu lieu notamment en présence de la maire Marie Chavanon, des adjoints Elsa Solvignon et Frédéric Besnier, respectivement délégués à l'Animation de la ville et à la Vie associative, ainsi que de la conseillère municipale déléguée notamment à la Vie associative, Isabelle Dutronc. Un grand merci à tous les participants, pour avoir contribué à maintenir l'esprit de fête à Fresnes !



26 février

DESSINE-MOI UN OISEAU

Le concours de dessins, organisé en fin d'année dernière par l'association Salsoneando con Cuba au profit du Téléthon, a donné lieu à une remise des prix en salle des mariages. Dix jeunes artistes en herbe ont été récompensés, à l'instar du grand vainqueur, Hugo Giné, dont le dessin deviendra l'emblème de l'association pour trois ans. Bravo à tous !



19 mars

SOUVENONS-NOUS

C'est en comité restreint, crise sanitaire oblige, que la municipalité a commémoré le 59^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 ayant mis fin à la guerre d'Algérie.



4 mars

LA PRATIQUE ARTISTIQUE DANS TOUS SES ÉTATS

L'école d'art(s) a dispensé un module multitechniques à destination des animateurs de la Ville, afin de les former à la pratique artistique auprès des jeunes Fresnois.



11 & 25 mars

THEY ARE THE CHAMPIONS

Organisé par le Conseil municipal des enfants (CME), le "Grand défi mathématiques" s'est déroulé dans toutes les classes de CM1 de la ville. Problèmes, exercices de géométrie, énigmes, etc. : les élèves ont relevé le défi avec plaisir, encadrés par leurs animateurs périscolaires. Après une correction minutieuse par les animatrices du CME, Haidie et Mélanie, le verdict est tombé : l'école Pasteur a remporté le concours ! Cela a donné lieu à une remise de prix, le 25 mars, en présence notamment de Rachida Sadane, adjointe à la maire déléguée à l'Enseignement, au projet éducatif territorial, à l'enfance et la petite enfance. Le trophée sera remis en jeu l'an prochain. Bravo !



24 mars

VACCINÉS !

Les volontaires des Résidences pour personnes âgées de la Ville ont pu se faire vacciner. Une session de vaccination mise en place par le Département, en étroite collaboration avec le CCAS, au foyer Émile Roux.



23 mars

TOUS SOLIDAIRES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé avec l'association Linkee et en partenariat avec la Région Île-de-France et les associations de la ville, en présence, notamment, de la maire et de Christian Caristan, conseiller municipal délégué à l'Action sociale et aux seniors, une distribution de colis alimentaires pour les plus fragiles d'entre nous.



8 mars et au-delà

LES FEMMES À L'HONNEUR

Comme chaque année, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes, la Ville a préparé une programmation dédiée. Ainsi, l'exposition *L'égalité professionnelle, ça se travaille* du Centre Hubertine-Auclert, s'est installée dans le hall de la mairie ainsi qu'en ville. L'Espace d'art Chailloux, à travers l'exposition *Regards de femmes* (jusqu'au 30/04), fait place au talent de neuf artistes féminines. La compagnie des Filles de Simone a proposé le spectacle *La reproduction des fougères* aux collégiens fresnois, en partenariat avec la Grange dîmière. La Ville a par ailleurs proposé sur ces réseaux sociaux et son site Internet, une campagne de sensibilisation notamment autour de chiffres-clés, ainsi qu'une courte vidéo interrogeant la maire Marie Chavanon ainsi qu'Estelle Leyssenne, conseillère municipale déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes, sur le sujet.





Les élus du Conseil municipal des enfants (CME), âgés de 8 à 11 ans, sont élus pour un mandat de 2 ans. Ces jeunes citoyens sont habités par la volonté d'œuvrer pour leur ville. [photo d'archive - élections du CME, octobre 2019].

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

Vivons-la ensemble !

Soucieuse de dialoguer avec les habitants pour construire le Fresnes de demain, la Ville entend ainsi renforcer les outils de la participation citoyenne. Conseils de quartier, Conseil fresnois de la vie associative, Conseil de géothermie, Conseil municipal des enfants... Tout le monde, petits et grands, est concerné.

Dossier réalisé par René Zyserman

3

C'est le nombre actuel de conseils de quartier

220

C'est le nombre d'associations à Fresnes

13

C'est le nombre de projets proposés par le Conseil municipal des enfants, dont 4 sont déjà mis en place ou finalisés

« **N**ous voulons donner la parole aux Fresnois·es, les associer davantage à leur ville en leur offrant des lieux d'écoute, d'information et de proposition ». Pour Julien Baillergeau, conseiller municipal délégué à la Participation citoyenne, la démocratie participative est une nécessité. Invités à prendre la parole, les Fresnois·es peuvent ainsi s'en servir à travers les différentes instances mises à leur disposition. À commencer par les conseils de quartiers que la Ville a renforcés lors du dernier conseil municipal du 22 mars pour favoriser l'expression de cette volonté. À noter que ces instances seront renouvelées dès que les conditions sanitaires le permettront, afin de mobiliser un maximum d'habitants.

« Les conseils de quartier restent le cœur de notre démocratie de participation »

Les conseils de quartier sont donc appelés à évoluer avec une nouvelle charte élaborée par un groupe de travail associant habitants et élus, qui va définir leur rôle, leur fonctionnement et leurs moyens. Objectifs ? Être un lieu de formation à la citoyenneté et un espace de la participation à la vie de la cité. « Il s'agit de mieux faire circuler l'information, d'optimiser l'articulation entre la Ville et les conseils en faisant remonter plus rapidement les questions, problèmes et suggestions, d'un côté comme de l'autre », anticipe Julien Baillergeau. « Ces conseils sont des espaces et des moments mis à la disposition des habitants pour échanger et dialoguer avec les élus », rappelle Thierry Pérardel, co-président du conseil de quartier nord. « La répartition entre les différents collèges, habitants, associations et les acteurs économiques de notre ville change

avec la nouvelle charte, se réjouissent Sébastien Cartier et Jean-François Keller, respectivement présidents des conseils du centre et du sud. Cette alchimie va instiller l'idée de démocratie participative que la municipalité souhaite impulser ». Par ailleurs, et c'est une nouveauté, le conseil municipal a décidé d'allouer une enveloppe aux conseils de quartier pour leur fonctionnement. En outre, la Ville a entériné le principe que chaque conseil participe une fois par an au conseil municipal.

Un redécoupage géographique qui fait l'unanimité

Autre " petite révolution ", celle qui va acter leur redécoupage géographique en plusieurs quartiers afin de conserver un équilibre démographique et social entre chacun d'entre eux. « On souhaitait restaurer ce lien entre le nord et le sud avec l'axe de la passerelle et sur la partie concernée par notre projet d'aménagement des rives de l'A86 », explique encore Julien Baillergeau. Et donc, de facto, de revoir le découpage entre le sud et le centre. « Cela nous semblait en effet cohérent d'englober l'ensemble du centre-ville et de repositionner les Thibaudes davantage vers le centre alors qu'ils n'ont pas d'intérêt commun avec la Peupleraie », poursuit l' élu. « En effet, certains de nos citoyens-acteurs se sentaient exclus. Avec ce nouveau découpage, ils se sentiront davantage inclus et seront beaucoup plus nombreux et participatifs », confirme Sébastien Cartier. « Cette modification permet une meilleure implication de certains secteurs jusqu'alors marginalisés », enchaîne Thierry Pérardel.

« Instaurer un climat de confiance »

De bon augure pour la suite ? « Il est important d'instaurer un climat de confiance entre les instances des comités de quartier et nos concitoyens », poursuit Sébastien Cartier. ►



FRÉDÉRIC BESNIER,
MAIRE ADJOINT NOTAMMENT À LA
DÉMOCRATIE LOCALE ET LA VIE ASSOCIATIVE

3 questions à

Comment transposer le principe de démocratie participative dans une ville comme Fresnes ?

À l'heure du renouvellement de certaines instances de proximité, la Ville a souhaité renforcer les outils de participation citoyenne afin que chaque Fresnois puisse s'inscrire dans des actions collectives. L'objectif, c'est de co-réfléchir pour mieux co-construire. On travaille avec les habitants pour inventer de nouvelles manières de fabriquer la ville, leur permettant d'exercer au quotidien leur citoyenneté. C'est une culture que l'on souhaite diffuser dans toute la commune, les services et les quartiers.

Cela passe par une redynamisation des conseils de quartiers ?

Tout à fait. Depuis plusieurs années maintenant et la création des conseils de quartiers, la Ville a le souci du dialogue permanent avec ses habitants. Cette volonté passe par le renouvellement des conseils des quartiers, qui restent le cœur de notre démocratie de participation. L'objectif c'est d'y intéresser le maximum de personnes dans la diversité de la population fresnoise. Dès à présent, il est possible de se manifester auprès du service des relations publiques pour en être tenus informés.

Finalement, l'objectif est de renforcer la place du citoyen dans le dialogue public...

Notre ambition, c'est que chacun puisse s'approprier le sujet de sa ville, les thèmes qui l'intéresse et de consolider le débat public. On souhaite aussi multiplier les espaces de débat, de réflexion en lien avec l'animation de la ville dans une logique d'université populaire.

► « Si les habitants ont la conviction d'être écoutés, la certitude d'avoir des réponses à leurs questions et l'envie de débattre, alors ce sera une réussite, acquiesce Thierry Pérardel. Mais chacun de ces points repose sur la bonne volonté et l'intelligence des élus, des animateurs des conseils de quartier et des citoyens ».

« Les associations jouent un rôle essentiel pour maintenir le lien qui les rattache au cœur de la ville »

Faire ville ensemble

Autre outil pour dynamiser la participation citoyenne : le Conseil fresnois de la vie associative (CFVA), créé en 2015. Renouvelé le 3 mars dernier, celui-ci participe à la concertation inter-associative et à l'animation de la ville. « Les associations jouent un rôle essentiel pour maintenir le lien qui les rattache au cœur de la ville », rappelle Isabelle Dutronc, conseillère municipale déléguée à la Vie associative. De fait, la municipalité met en œuvre tous les moyens matériels et humains pour garantir cette nécessaire autonomie

dans leur fonctionnement et leur action. « La Ville se construit avec les habitants car c'est à eux qu'elle doit servir. C'est une relation gagnant-gagnant », se réjouit l'élue qui fut présidente du bureau du CFVA dès son origine et qui est aujourd'hui présidente de droit représentant la mairie. « Tous les types d'associations sont représentés au CFVA, confirme Sébastien Cartier, également vice-président de la structure. C'est là que le processus de démocratie participative prend tout son sens. Nous co-construisons avec la ville des événements tels que le Fresnethon, les fêtes de l'été, le forum des associations... ». En attendant la création d'une future Maison des associations, « un lieu partagé où les habitants et les associations pourront travailler ensemble », dixit Isabelle Dutronc, la structure, qui se réunira le 10 avril, envisage de nombreux projets dont « un Automne des associations ».

Une Charte de la construction et du logement durables

Mise en place par la nouvelle municipalité, la Charte fresnoise de la construction et du logement durables illustre également la volonté d'inclure les habitants dans le processus démocratique.

Dédiée aux promoteurs et bailleurs sociaux, elle encadre les chantiers pour favoriser un développement urbain maîtrisé. Surtout, elle est issue d'une démarche de concertation menée par la mairie avec les habitants qui ont ainsi pu mettre en place un comité de pilotage réunissant élus et conseils de quartier. De fait, la charte engage la Ville à assurer avant tout dépôt de permis de construire, une présentation publique du projet afin de recueillir les remarques des Fresnois, comme cela a été le cas, le 23 mars dernier, lors de la future opération immobilière du 6, rue Maurice Ténine, qui prévoit la création d'un immeuble de 12 logements et d'un commerce.

« Le CME aide les enfants à s'exprimer, à réfléchir sur des projets qu'ils réaliseront grâce à l'équipe dédiée. Ainsi, les enfants seront convaincus par le fait que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier »

Les enfants aussi ont leur mot à dire

La concertation est aussi au cœur du Conseil municipal des enfants (CME),

Conseil municipal

SUIVEZ LES SÉANCES DEPUIS CHEZ VOUS !

Rediffusions en direct ou en *replay*, ne ratez plus une seule séance du conseil municipal !

Les nouvelles technologies peuvent-elles favoriser la démocratie ?

À Fresnes, la réponse est clairement oui ! En effet, c'est devenu une douce habitude pour les élus et les

Fresnois. En effet, pour ceux qui ne peuvent assister aux conseils municipaux, mais aussi à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19, il est désormais possible, depuis le 10 décembre dernier, de les suivre en direct sur la page Facebook et le site de la ville. « Nous souhaitons être le plus transparent possible et renforcer cette universalité citoyenne afin que chacun s'approprie le débat public », se félicite Frédéric Besnier, adjoint à la maire, délégué notamment à la Démocratie locale et la Vie associative.



À noter que toutes les séances sont également accessibles en *replay* sur le site de la Ville et les réseaux sociaux. Un bon point pour la démocratie participative.

Retrouvez les conseils municipaux en direct sur :
 > fresnes94.fr, et en rediffusion dans la rubrique fresnes94.fr/votre-mairie/la-maire-et-seselus/le-conseil-en-video,
 > la page Facebook : [Ville de Fresnes](https://villedefresnes.fr),
 > la chaîne Youtube [Ville de Fresnes](https://villedefresnes.fr).



Le Conseil fresnois de la vie associative (CFVA), crée en 2015, a été renouvelé le 3 mars dernier. Instance de concertation, d'échanges et de propositions entre associations, il est un bel exemple de démocratie participative et porte de nombreux projets.

lesquels apprennent, dès leur plus jeune âge, à s'écouter et débattre pour travailler sur des projets communs. En effet, ces élus pas comme les autres, qui ont entre 8 et 11 ans, veulent changer le monde et surtout leur ville. En pratique, pendant deux ans – le temps de leur mandat –, ces derniers s'initient aux joies de la démocratie participative sous le regard bienveillant de Mélanie et Haidie, les deux animatrices du CME, et de Maëlle Pereira, coordinatrice Enfance. « *Cela permet à un jeune de se projeter en tant que citoyen. Cela signifie devenir responsable et exister en dehors de la sphère familiale et scolaire* » commente cette dernière. « *Le CME aide les enfants à s'exprimer, à réfléchir sur des projets qu'ils réaliseront grâce à l'équipe dédiée, dont le travail est remarquable*, corrobore Rachida Sadane, adjointe à la maire notamment à l'Enseignement. *Les enfants seront convaincus par le fait que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier* ».

Lutte contre le harcèlement scolaire, tournoi de foot mixte, atelier-lecture avec les personnes âgées, les initiatives ne manquent pas... Démocratie et citoyenneté vont, décidément, très bien ensemble. ■

késako ?

La Ville rejoint l'association Démocratie ouverte

Lors du conseil municipal du 11 février dernier, la Ville a entériné le principe d'une adhésion à l'association Démocratie ouverte. Celle-ci mène des expérimentations de nouvelles pratiques démocratiques dans les territoires. Ainsi, la commune va profiter d'un large réseau pour bénéficier de conseils d'experts et d'accompagnement. Objectif ? Développer de nouveaux outils permettant aux Fresnois de prendre part à la vie locale. En effet, l'inscription dans ce réseau national donne accès à une expertise, un savoir-faire et des pratiques présentes dans de nombreuses collectivités.

Conseil de la géothermie

GÉOTHERMIE : LES CLÉS DE LA CONCERTATION

Pour renforcer la participation citoyenne, la Ville a créé une assemblée, déclinée sous la forme d'un Comité Consultatif du Service Public de Géothermie (CCSPG), qui complète le rôle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.



Composé de représentants de la Ville, de la société Sofrège, des abonnés et des usagers, le CCSPG constitue une instance de concertation, d'information et de débat pour aider à la prise de décision dans ce domaine [résultats annuels, études réalisées, évolutions du réseau...]. « *La concertation avec les abonnés et usagers du réseau a contribué à rendre celui-ci plus compétitif, soutient Clélia Cortesi, chargée de missions au sein de la Ville. Autrement dit, la participation citoyenne aux projets de Ville constitue un atout pour la conduite du service public* ». Objectifs ? Co-construire le développement du réseau de chaleur communal et permettre aux abonnés et usagers de s'impliquer davantage pour en faire des acteurs de premier plan.

Pour toute information et demande de participation : Clélia Cortesi, 01 49 84 56 17.

Sur le site de la ville, la géothermie a sa page : fresnes94.fr > À votre service > environnement > geothermie



1



2

Bibliothèque Gabriel Bourdin

La bibliothèque en balade

L'amour des livres se cultive dès le plus jeune âge. La bibliothèque Gabriel-Bourdin fait, depuis des années, le pari de sortir de ses murs pour aller à la rencontre des petits Fresnois tout au long de l'année pour leur faire découvrir l'univers du livre.

Silence attentif dans une classe de petite section de l'école maternelle Les Tulipes... Céline Cuirassier vient de débaler une dizaine de livres de son panier à roulettes, elle arrive de la bibliothèque Gabriel-Bourdin. À chaque fois, c'est la surprise pour ces petits qui ne savent pas quelles histoires ils vont découvrir ce jour-là.

« L'objectif de ces séances, c'est de leur montrer qu'il y a un panel énorme de livres et qu'à travers eux, on partage des moments, des émotions »

« Je viens avec mes albums coup de cœur et je choisis des ouvrages en fonction de ce que j'ai ressenti des goûts du groupe. C'est pour cela que la première séance est très importante », souligne la bibliothécaire. Cela fait plus de dix ans qu'elle amène ainsi la bibliothèque "hors les murs" aux enfants pour leur donner envie de s'y rendre à leur tour. « On sent que certains enfants sont un peu moins en contact avec le livre à la maison. L'objectif de ces séances, c'est de leur montrer qu'il y a un panel énorme de livres et qu'à travers eux, on partage des moments, des émotions », explique Céline.

Éveiller la curiosité autrement

Les interventions démarrent dès la crèche, par le biais de séances de lecture et de découverte de l'objet-livre et évoluent en même temps que les capacités des enfants. Chaque année, la bibliothèque élabore une quinzaine de projets auxquels les enseignants peuvent inscrire leur classe. Et les sept intervenants sont très demandés ! « On ne refuse jamais une sollicitation, c'est trop important pour les enfants. » Si la littérature au sens large et le goût du livre restent les pivots, ces séances sont prétexte à initier les enfants à l'anglais, à l'argumentation, à aiguïser leur esprit critique ou à leur faire découvrir des sujets d'art ou d'histoire. Cyril Vinot, bibliothécaire, a choisi d'intervenir auprès de classes de CM1 et CM2 de l'école Émile-Roux pour faire découvrir aux élèves les détails de la construction d'un château fort, en s'appuyant sur le projet d'architecture expérimentale du Château de Guédelon, dans l'Yonne. « Je souhaite éveiller leur curiosité mais aussi enrichir leur vocabulaire, explique-t-il. Les interventions hors les murs sont l'occasion d'aborder le programme scolaire par des biais différents, en s'écartant justement de ce qu'ils voient en classe. Avec le château de Guédelon, nous parlons du Moyen-Âge à travers ce sujet très



1 Cyril Vinot, qui intervient à l'école Émile-Roux, a choisi des activités sur le thème du château fort et incite les enfants à approfondir le sujet en lisant.

2 La bibliothèque hors les murs représente un support pédagogique riche pour les classes.

3 Céline Cuirassier intervient auprès des tout petits pour leur faire découvrir l'univers du livre.



4 En plus des lectures, la bibliothèque permet aussi aux enseignants d'emprunter un fonds pour leur classe.

précis. Il n'est pas question des rois et du contexte de l'époque, juste de comprendre comment on construit un château fort. » Contrairement aux séances de lecture pour les plus jeunes, il n'est pas ici question de livres de prime abord. « C'est l'activité qui les amène aux livres. Je leur dépose des ouvrages en classe en lien avec le sujet, libre à eux de les consulter ou non. Et s'ils sont intéressés, je les oriente vers de la bande dessinée, des documentaires ou des romans thématiques en fonction de leurs goûts. »

« Les petits se familiarisent très vite avec l'idée de la bibliothèque et chaque année, on en voit de nouveaux passer les portes. »

Familiariser au prêt de livres

Car l'objectif n'est jamais loin, cultiver la curiosité des enfants. Lorsque le contexte sanitaire le permet, chaque projet prévoit également des visites à la bibliothèque pour donner un peu plus corps à l'univers du livre. Un système de prêt de livres est par ailleurs proposé aux enseignants qui peuvent constituer un petit fonds pour la classe et ainsi sensibiliser les familles au fonctionnement de la bibliothèque. « Dès la petite section, nous leur remettons un sac de bibliothèque en tissu qui les suit toute leur scolarité. C'est symbolique », explique Fabienne, enseignante en petite section

à l'école maternelle des Tulipes. L'objectif étant d'inciter les parents à inscrire leurs enfants. « Les petits se familiarisent très vite avec l'idée de la bibliothèque et chaque année, on en voit de nouveaux passer les portes. » Pari gagné ! ■ Laura Duret

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

- **À la découverte de l'anglais :** 7 classes de grande section, CE1 et CE2 s'initient à l'anglais à travers des lectures, des comptines et des jeux.
- **Petit kit d'autodéfense intellectuelle :** débusquer des photomontages, déceler des raisonnements biaisés ou encore détecter des arguments racoleurs... Ce cycle destiné aux élèves de 3^e du collège Charcot leur apprend à ouvrir l'œil et à muscler leur esprit critique.
- **Jules Verne :** pour les CM2, une plongée dans Le Tour du monde en 80 jours et dans l'univers de l'auteur pour aborder les principes narratifs, le contexte historique du XIX^e siècle, la géographie et les richesses culturelles.
- **La peinture de 1960 à nos jours :** une initiation pour les CM1 et CM2 à la création contemporaine et à l'univers artistique. Parfois appuyée par des visites à l'Espace d'art Chaillioux.



ANNETTE PERTHUIS
ADJOINTE À LA MAIRE
DÉLÉGUÉE NOTAMMENT
À LA CULTURE ET AU
PATRIMOINE

Les actions hors les murs sont une part importante de l'activité de la bibliothèque, de la petite enfance au lycée. Sans oublier le portage à domicile pour n'exclure personne de l'accès à la lecture. C'est primordial pour la Ville que cette collaboration avec l'Éducation nationale se poursuive, donnant même lieu à des partenariats avec d'autres structures de la ville comme le Conservatoire ou l'Espace d'art Chaillioux. Les projets ont été construits et adaptés à l'âge des enfants, en fonction du travail mené par les enseignants. C'est un superbe accompagnement pour accéder et donner le goût de la lecture. C'est bien fait, et c'est divers.

MJC

LA MJC S'OFFRE UN COUP DE JEUNES

C'était une volonté que partageaient, à leur arrivée, le directeur Pierre-Yves Navarro, et la présidente Catherine Barrin : que les jeunes se réapproprient la MJC. Si la crise sanitaire est passée par là, elle n'a pour autant pas calmé les ardeurs de la Maison qui a renoué avec la jeunesse grâce à un projet et un espace dédiés, et n'a rien perdu de sa culture.

De cet espace qui a toujours été ouvert, la MJC Louise-Michel en a fait un véritable « cocon » pour la jeunesse. Ici un baby-foot, là une table de billard, un peu plus loin, une table de ping-pong ou encore des jeux de société. Les murs se sont parés de graffs : le lieu est ludique, attrayant, cosy. « Nous avons fait le constat que les jeunes ne venaient plus à la MJC, explique Pierre-Yves Navarro. Ce projet jeunes implique une vraie réflexion, une intention et un espace où construire les choses ».



Une charte de bonne conduite : l'engagement de part et d'autre

Les jeunes peuvent ainsi accéder à leur espace dédié, quatre après-midi par semaine ainsi que les samedis après-midi, y compris pendant les vacances scolaires, en accès libre, sous réserve d'être adhérent à la MJC. Une " charte de bonne conduite ", précise l'engagement : comportement responsable, respect du matériel, des autres et du protocole sanitaire... « C'est un cadre nécessaire, une forme d'engagement de part et d'autre. Les jeunes remplissent cette charte en leur nom, c'est aussi une forme de reconnaissance sociale. Nous avons l'idée de travailler avec eux. Nous sommes là où, d'un point de vue sociétal, il y a peut-être un manque. C'est un lieu qui peut permettre aux jeunes de réaliser leurs projets », était encore le directeur.

Deux référents jeunesse

Si la charte pose un certain cadre, les jeunes peuvent aussi compter sur l'accueil et la présence quotidienne de Kévin Domi, responsable du secteur activités et animations, et de Mehdi Belkaïd, chargé de communication et d'animation jeunesse. Arrivés à la MJC respectivement en novembre et janvier 2020, ils portent en eux la « volonté de développer différents projets pour que la jeunesse se réapproprie la MJC ». Mehdi, qui s'occupe notamment du graphisme, de tout ce qui relève de l'Internet 2.0, de la MAO et de la PAO (musique et programmation assistées par ordinateur, NDLR), ainsi que de la section urbaine de la Maison, développe : « nous avons voulu recréer cet espace dont les jeunes ont besoin. S'ils n'avaient pas d'espace réel, ils iraient le recréer dans l'irréel. » Kévin insiste : « nous mettons à leur disposition l'espace, le matériel et nous sommes là pour eux. Nous sommes à leur disposition, à leur écoute. Nous essayons de répondre à leurs besoins, de tout ordre ».

Une présence adulte, « bienveillante », et le côté cocon – dans le respect des mesures sanitaires, bien sûr – de cet espace jeunes « permet de développer diverses possibilités », explique encore Kévin. Ainsi, pendant les vacances scolaires, la MJC propose également des actions collectives dans un souci d'intégration afin de « faire se rencontrer des jeunes qui ne se connaissent pas ». Et les idées pour développer plus encore le projet, une fois la situation sanitaire apaisée, ne manquent pas : volonté de créer un espace de discussion, de proposer quelques soirées, des escape game en partenariat avec la troupe Acte Pi qui continue ses résidences à la MJC, etc.

La culture populaire pour tous

Si la crise de la Covid-19 a, comme partout, ralenti la donne, la MJC déborde d'envies et de projets. La fermeture, depuis octobre dernier, de la salle de cinéma a révélé « un manque, une véritable attente et un besoin de culture, de la part du public jeunesse notamment », explique Valérie Ghorbanzadeh, membre de l'équipe de programmation et référente scolaire. Par-delà, « la MJC est en vie et a envie ! Nous sommes prêts, nous l'avons toujours été, appuie encore Pierre-Yves Navarro. Avec ce projet jeunes, nous démarrons quelque chose de modeste, sans exigences quantitatives mais avec cette volonté profonde que chaque jeune, chaque public trouve sa place et se sente bien à la MJC. Nous avons cette envie de partage, de cohabitation et de fédération autour de la culture qui a ce pouvoir cathartique ». Dans cet élan, la MJC travaille notamment sur des événements avec des groupes de musique professionnels et professionnalisants, et développe, un peu plus que jamais, sa culture urbaine autant que sa culture populaire. À suivre. ■ H.C.

MJC Louise-Michel, 2 avenue du Parc des Sports
01 46 68 71 62 / mjc fresnes@gmail.com
mjc fresnes.org, Facebook : mjc.fresnes



Grange d'imière **MOI, JE CONSTRUIS DES MARIONNETTES...**

Des ateliers de création de marionnettes, assurés par la Palpitante compagnie, vont être proposés à douze classes élémentaires de la ville.

Initialement prévus en marge du spectacle *Le complexe de Chita* de la compagnie Tro-Héol (reprogrammé pour trois dates début décembre en raison de la situation sanitaire, NDLR), des ateliers de marionnettes vont être proposés à douze classes de CE2 et CM1 de la ville. Ainsi, du 6 au 15 avril, Jessy Caillat, directrice de la Palpitante compagnie

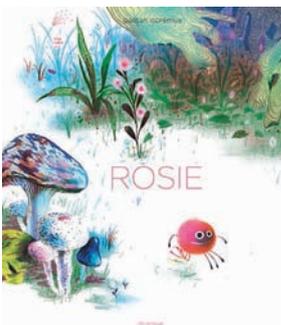
et Margot Chamberlin, scénographe et spécialiste de la marionnette, tireront les fils de ces ateliers de création de marionnettes.

Par demi-groupe, les enfants fabriqueront chacun leur personnage de papier. Les artistes apporteront leurs marionnettes de tissu et chiffon pour les exercices de manipulation. Ces ateliers, de 2 h 30 chacun, donneront lieu à une restitution sous forme d'exposition dans le hall de la Grange d'imière à l'automne prochain. ■ H.C.

grangedimiere.fresnes94.fr / 01 49 84 56 91
thema-marionnettes.com

Lecture **LE PLEIN D'ÉMOTIONS**

Rosie, de Gaëtan Doremus, est l'album qu'offre cette année le département du Val-de-Marne à tous les nouveau-nés.



L'héroïne de l'album ? Une petite araignée rose, Rosie, qui part à la recherche de son fil et découvre ainsi l'environnement extérieur. Passant de lianes en lacets, fil de pêche, fil de cerfs-volants, fil électrique, pelote et moustaches de chat,

etc., Rosie fait ainsi l'apprentissage du monde et de toutes les sensations inconnues qu'elle découvre, jusqu'au foyer final. Dans cette quête, elle va de surprise en surprise, faisant face au danger, expérimentant le

courage, la curiosité, l'envie et parfois même un peu le désespoir... Pourtant, quelle que soit sa déception, Rosie repart toujours pleine d'entrain.

Les dessins, de Gaëtan Doremus, viennent servir ce tourbillon d'émotions ressenties par l'araignée, alors facilement identifiées par les enfants. Illustrateur et auteur jeunesse lillois, l'artiste est particulièrement prolifique depuis le début des années 2000. Il a réalisé plus d'une trentaine d'ouvrages, qu'il a écrits et illustrés, et tout autant de livres pour lesquels il a assuré l'illustration seule.

À travers ses dessins, cet ancien professeur d'illustration manifeste un moyen ludique et créatif d'aider les jeunes lecteurs et lectrices à s'interroger sur les questions qui n'appartiennent pas qu'aux grandes personnes, tels la différence, la tolérance, l'amitié, le partage, le respect, le sens de la vie... Quoi de mieux pour démarrer la vie de bon pied ? ■

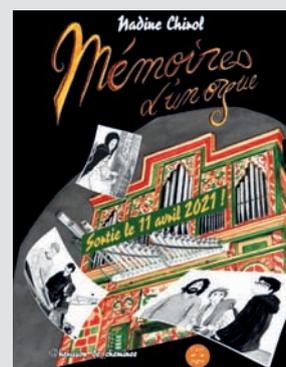
Une exposition autour du livre sera présentée à la bibliothèque Gabriel-Bourdin du 2 au 21/10.



Exposition **DANS LES YEUX D'UNE FEMME (ET PLUS)**

Jusqu'au 30/04, l'Espace d'art Chailloux fait la part belle aux femmes avec son exposition *Regards de femmes*. En effet, neuf femmes plasticiennes vous proposent leur vision de leur condition et du monde, à travers un large spectre de techniques parmi lesquelles la peinture, le dessin, la sculpture, la photographie ou encore la vidéo... À découvrir sans tarder.

Jusqu'au 30/04. 7 rue Louise-Bourgeois.
Accueil limité à un certain public.
Plus d'informations : 01 78 68 28 37
et accueil.chailloux@fresnes94.fr



Publication **POINT D'ORGUE**

L'Art de la Fugue est heureux d'annoncer la parution, le 11 avril, d'une bande dessinée de Nadine Chirol consacrée à l'histoire mouvementée de l'orgue historique espagnol installé à l'église Saint-Éloi depuis novembre 2014.

Tous les détails sur lartdelafugue.org



Appel à candidature **ON THE RADIO**

L'association Urban Talent lance un appel à candidature à destination des lycéens, pour la création et l'animation d'une web radio. Partant ?

Contact : 06 51 69 15 67



Passeport jeunes Printemps 2021

STAGES SPORTIFS
du 19 au 23 AVRIL
du 26 au 30 AVRIL

Spécial Primaire (à partir de 4 ans)

Spécial Collège (jusqu'à 15 ans)



INSCRIPTIONS DU
10 AU 16 AVRIL

ACCUEIL UNIQUE
1 place Pierre et Marie Curie
Sur rendez-vous : 01 49 84 56 56

fresnes94.fr
Fresnes

Mesures gouvernementales

CE QU'IL FAUT RETENIR

Suite aux annonces du Premier ministre Jean Castex, en date du 18 mars, voici les mesures applicables, à l'heure où nous mettons sous presse :

- **gymnases/piscine** : accueil du public scolaire et professionnel possible pour des activités physiques et sportives ; accueil d'activités périscolaires, extrascolaires et activités à destination de mineurs possibles sauf pour des activités physiques et sportives ;
- **stades** : maintien des dispositions pour les activités physiques et sportives possibles dans les stades pour les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures et les activités physiques et sportives des personnes majeures, à l'exception des sports collectifs et des sports de combat.

Retrouvez l'intégralité du décret du ministère des Solidarités et de la Santé sur fresnes94.fr

Piscine

OUVERTURE SOUS CONDITIONS

Suite aux annonces gouvernementales pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, la piscine intercommunale de Fresnes reste ouverte à des publics spécifiques et ouvre ses portes aux groupes scolaires.

Voici la liste des publics spécifiques autorisés à se rendre à la piscine, sur présentation de justificatifs :

- > personnes présentant un handicap reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- > personnes ayant un certificat médical préconisant une activité physique adaptée (APA). Cette pratique doit être accompagnée et encadrée par un professionnel habilité ;
- > éducateurs sportifs (limité à certaines disciplines) ;
- > Formations continues ou entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles.

01 46 11 44 50

et piscine.fresnes@grandorlyseinebievre.fr

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez régulièrement le site fresnes94.fr



AASF Tennis de table

GARDER LE LIEN !

Afin de compenser la fermeture des salles et de maintenir le lien avec ses adhérents, l'AASF Tennis de table organise des séances de sport en extérieur.

« Nous avons besoin de nous voir un peu... Nous voulions faire quelque chose pour nos adhérents », explique Luc Breton, secrétaire du bureau de la section. Il faut dire qu'avec les salles de sport fermées depuis cinq mois pour cause de crise sanitaire, nombreux sont ceux à trouver le temps long. Ainsi, pour proposer une alternative et pallier le manque d'entraînement physique et de lien social, la section Tennis de table de l'AASF a mis en place – dans le respect des mesures

barrières bien sûr –, des séances d'entraînement physique en extérieur.

En effet, depuis la fin de l'année dernière, sous forme de créneaux d'une heure, les jeunes (10 - 17 ans) et les adultes adhérents se retrouvent au stade de la Paix, les mercredis et samedis après-midis. Échauffement, footing, courte partie de football ou de basket en équipe réduite, activités plus physiques (corde à sauter, exercices de traction, etc.) puis étirements : ces séances d'entraînement sont en partie tournées vers le ping-pong. Grâce à ces rendez-vous, le club, qui compte une cinquantaine d'adhérents, a ainsi pu garder le lien avec la moitié d'entre eux. « Cela ne remplace pas tout bien sûr, ce qu'on aime avant tout c'est taper dans la balle, mais ça fait plaisir de se retrouver ainsi et c'est très apprécié », souligne encore Luc Breton, en attendant des jours meilleurs. ■ H.C.

aasftt@gmail.com / aasftt.com

Passeport jeunes

C'EST PARTI !



Le Passeport Jeunes revient pendant les vacances de Pâques avec de nombreuses activités à destination des enfants et des plus grands !

Pendant les vacances scolaires, le service municipal des Sports propose aux enfants de 4 à 15 ans (sous forme de deux groupes, 4-11 ans et 12-15 ans) de Fresnes et du Val de Bièvre, de découvrir plusieurs activités sportives sous forme de stage d'une semaine.

Deux semaines pour faire le plein !

Ainsi, du 19 au 23/04 et du 26 au 30/04, vos enfants pourront (re)découvrir des pratiques aussi diverses que variées : handball, badminton, expression corporelle, cécifoot, hockey, rugby-flag, et bien d'autres ! Attention, les inscriptions se font du 10 au 16 avril. ■

Pour s'inscrire : rdv à l'accueil unique de la mairie (lun., mer., jeu., ven., de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le mardi : 13 h 30 - 17 h 30, et samedi 10/04, de 9 h à 12 h), ou sur rendez-vous au 01 49 84 56 56.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez régulièrement le site fresnes94.fr



Module artistique HISTOIRE D'EAU

L'école d'art(s) consacrera ses modules à l'aquarelle, cette peinture légère et transparente délayée à l'eau, le plus souvent appliquée sur du papier blanc. Six séances vous permettront de découvrir et de vous familiariser avec cette technique.

Les mercredis 5, 12, 19 & 26/05 et les merc. 2 & 9/06, de 18h30 à 20h30. Report le jeudi après-midi si le couvre-feu à 19h est maintenu. Inscriptions : 01 78 68 28 31.



Promenade DES SENS DANS LA VILLE

L'Écomusée du Val-de-Marne vous invite à partir en balade pour redécouvrir notre ville. Une exploration inhabituelle, qui fera appel à vos sens notamment l'ouïe, le toucher, l'orodat et la vue. Marche accessible de 6 à 106 ans.

Les 20, 22, 23, 28 et 30/04
Inscription obligatoire sur exploreparis.com



Concours BALCONS ET JARDINS FLEURIS

En vue de la fête de la nature, qui se déroulera du 19 au 25 mai, la Ville vous invite à participer à ce concours, qui vise récompenser les plus belles décorations fleuries de balcons et jardins. Une attention particulière sera portée aux fleurissements respectueux de l'environnement !

Inscription du 23/04 au 9/05
Infos sur fresnes94.fr ou 01 49 84 57 51



Solidarité DONNEZ VOTRE SANG

L'établissement français du sang organise une nouvelle collecte de sang. En cette période difficile de pandémie, vos dons sont plus que jamais attendus. Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, ... En 3 heures à peine, c'est 3 vies de sauvées !

Ven. 9/04 à partir de 15h, au centre Henri Thellier, sur RDV. mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Sélection

Pour découvrir tout l'agenda du mois d'avril, rendez-vous sur le site fresnes94.fr

DU 5 AU 11 / 04

6 et 8 avril Informatique

Atelier tableurs Excel de 10h à 12h, au CSC Avara, participation de 2€ - sur inscription : 01 43 50 77 76

7 avril

Soutien scolaire

Préparation au bac français de 15h à 17h, à la bibliothèque (également le 14 et 21/04) - sur réservation la semaine qui précède la séance : 01 78 68 27 10

Réunion d'information

Atelier d'autoréparation vélo à 19h, en partenariat avec Cyclofficine et le T12, en visio conférence (*lire p.25*)

9 avril

Café des parents

Atelier relaxation de 16h à 18h, par le CSC Avara en présentiel ou visio conférence - gratuit, sur inscription : 01 43 50 93 09

Solidarité

Don du sang à partir de 15h, au centre Henri Thellier sur RDV: mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DU 12 AU 18 / 04

12 avril

Permanence

Accompagnement juridique et administratif par l'association Nouvelles voies, au CSC Avara, tous les 15 jours après-midi. sur RDV : 01 43 50 77 76

13 avril

Permanence

Avocat à partir de 15h, à l'hôtel de ville, tous les mardis (hors vacances scolaires) sur RDV : 01 49 84 56 56

17 et 18 avril

Parcours ludique

Jour de Terre à Cachan pour découvrir le temps d'un week-end la ville autrement, en famille.

Infos sur :

www.facebook.com/Jour.de.la.Terre.Cachan/ ou www.youtube.com/channel/Ci2AwAlKkV42qOf2fyuAgvA

Jusqu'au 17 avril

Exposition

Peintures Toiles des artistes de l'association du Cercle L'Haÿssien des Arts. CSC Avara, entrée libre

DU 19 AU 25 / 04

19 avril

Permanence

Ecrivains publics de 14h à 17h, à l'hôtel de ville, tous les lundis (hors vacances scolaires) Infos : redigeassistance.fr

22 avril

Permanence

Conseil départemental de 9h à 12h, à l'hôtel de ville, tous les jeudis sur RDV : 39 94 ou valdemarne.fr

Permanence

Emploi

à l'Avara, tous les jeudis après-midi sur RDV : 01 43 50 77 76

24 avril

Atelier découverte

Chauve-souris à 19h30, par la Maison de l'environnement d'Arcueil dès 7 ans - infos : sortir.grandorlyseinebievre.fr

DU 26 AU 30 / 04

29 avril

Atelier

Éponge Tawashi à 14h30, par la Maison de l'Environnement d'Arcueil, dès 9 ans - infos : sortir.grandorlyseinebievre.fr

30 avril

Permanence

Médiation familiale par l'association Dinamic, au CSC Avara, tous les 15 jours, le matin. sur RDV : 01 46 01 99 49

Jusqu'au 30 avril

Exposition

Regards de femmes à l'Espace d'art Chaillioux, gratuit. Visites soumises à condition infos sur art-fresnes94.fr

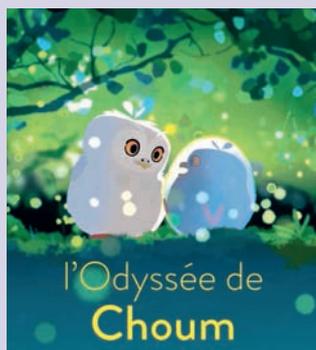
Jusqu'au 30 avril

Enfance

Inscription à la maternelle en ligne sur l'Espace famille www.espace-citoyens.net ou à l'accueil unique sur RDV: 01 49 84 56 56

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez régulièrement le site fresnes94.fr

LE PROGRAMME CINÉMA DE LA MJC LOUISE-MICHEL *



L'Odyssée de Choum

Court-métrage d'animation réalisé par Julien Bisaro. À partir de 3 ans. 2020, 38 min.

Choum, la petite chouette vient juste d'éclore lorsque la tempête la pousse hors du nid. Faisant rouler le second oeuf de la nichée, la voilà qui s'élance contre vents et marées, bien décidée à trouver une maman...

Semaine du 14/04

Samedi 17 : 16 h 30.
Dimanche 18 : 16 h 30.
Lundi 19 : 10 h.
Mardi 20 : 10 h.



Vic le Viking

Film d'animation d'Éric Cazes, à partir de 5 ans. 2019, 1h 27.

Vic est un jeune Viking pas très costaud mais très malin ! Quand son père, Halvar, le chef du village, dérobe à son ennemi juré une épée magique qui transforme tout en or, l'appât du gain sème la pagaille chez les Vikings... Vic embarque alors pour un périlleux voyage vers une île mythique du grand Nord et briser le sortilège de l'épée...

Samedi 17 : 14 h 30.
Dimanche 18 : 14 h 30.
Lundi 19 : 14 h.
Mardi 20 : 14 h.



La Baleine et l'escargote

Film de Max Lang & Daniel Snaddon, dès 3 ans. 2020, 26 min.

Une petite escargote de mer s'ennuie sur le rocher d'un vieux port et rêve de parcourir le monde. Un jour, une grande baleine à bosse lui propose de l'emmener en voyage à travers les océans du globe. Cette amitié insolite nous plonge dans une odyssée fabuleuse au cœur de la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

Semaine du 21/04
Mer. 21 : 10 h. Jeu. 22 : 10 h. Ven. 23 : 10 h. Sam. 24 : 16 h 30. Dim. 25 : 16 h 30.



Royal corgi

Film d'animation de Ben Stassen et Vincent Kesteloot, à partir de 6 ans. 2019, 1h 25.

Les aventures de Rex, le chien préféré de Sa Majesté, qui perd son statut de favori et se retrouve perdu dans un chenil au milieu de chiens abandonnés. Sa quête pour retourner à Buckingham et retrouver les faveurs de la Reine l'amènera à affronter de nombreux dangers mais aussi à rencontrer l'amour.

Mercredi 21 : 14 h. Jeudi 22 : 14 h.
Vendredi 23 : 14 h. Samedi 24 : 14 h 30. Dimanche 25 : 14 h 30.

*Sous réserve de réouverture

MJC Louise-Michel,
2 avenue du Parc-des-Sports.
01 46 68 71 62 / mjcfresnes.org

Réservations auprès
de Valérie de la MJC :
01 46 68 71 62 / valerie@mjcfresnes.org

Retrouvez également
le détail des séances cinéma
sur fresnes94.fr

PROGRAMME DU SERVICE JEUNESSE >> 20-30 AVRIL 2021

MARDI 20

10 h > 12 h

Questions pour un champion

14 h > 17 h 30

Tournois de e-game
Quiz musical

MERCREDI 21

10 h > 12 h

Tournois de badminton

15 h > 17 h

Tournois de basket
Projection de films

JEUDI 22

10 h > 12 h

Projet vidéo

"Tour du monde à vélo"

14 h > 16 h 30

Atelier graph

Confection de tee-shirt

Quiz "Culturez-vous"

VENDREDI 23

10 h > 12 h

Jeux de société

14 h > 17 h 30

Base-ball au stade de la Paix

SAMEDI 24

13 h > 18 h

Projet vidéo

"Tour du monde à vélo"

sur fond vert

MARDI 27

10 h > 12 h

Baccalauréat

15 h > 17 h

Shooting photo

sur fond vert

MERCREDI 28

10 h > 13 h

Jeux de société

14 h > 16 h 30

Projection de film

Débat sur le harcèlement
scolaire

JEUDI 29

10 h > 12 h

Tournois de e-game

14 h > 17 h 30

Projet vidéo

"Tour du monde à vélo"

Tournoi mini-foot

VENDREDI 30

10 h > 12 h

Ciné débat

14 h > 17 h 30

Base-ball au stade de la Paix

DES ACTIVITÉS
GRATUITES POUR !
LES 12-25 ANS

Renseignements

au service Jeunesse :

48 rue du Docteur-Charcot

06 31 63 86 54

et jeunesse@fresnes94.fr

Programme prévisionnel sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Ateliers
Halimi

Glaces Verres Alu

CONCEPTION - FABRICATION SUR MESURE
POSE PAR NOS PROPRES ÉQUIPES

DEPUIS PLUS
DE
50
ANS



VERANDAS - FENÊTRES - PORTES - VOLETS - STORES - MARQUISES
PORTES DE GARAGE - PORTES BLINDÉES - PORTAILS

Venez visiter notre Showroom !

01 46 66 70 10
www.ateliers-halimi.fr

Siège et exposition : Z.A. La Cerisaie Nord - 9 rue de Chevilly - 94260 FRESNES



BUBENDORFF



maison
Molière

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
(EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 63 08 28 - administration-moliere@mapad-sante.com



MICRO 5

Espaces publicitaires
dans les supports municipaux de FRESNES

**Vous souhaitez paraître
dans le magazine
Panorama de la ville de Fresnes**

Contact :
M. Thierry COHEN
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

Qualité de l'air

CONSULTATION PUBLIQUE

Le dispositif de Zone à Faibles Émissions (ZFE) entre dans sa deuxième étape !

L'instauration de cette zone, à l'intérieur de l'A86, vise à améliorer la qualité de l'air au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP) – le trafic routier étant l'une des principales sources de pollution de l'air. La Ville de Fresnes souhaite s'y engager, mais non sans garanties.

La ZFE à Fresnes

Fresnes, comme les autres villes de la MGP, doit répondre à l'urgence climatique et sanitaire et cela passe obligatoirement par l'amélioration de la qualité de l'air. En effet, la Ville souhaite s'engager pleinement et sur la totalité de son territoire, mais à certaines conditions, notamment que les voies de l'A86 et A6 soient intégrées dans le dispositif, que les transports en Île-de-France et le maillage de bus à Fresnes soient améliorés, que la subvention pour le rachat de



véhicule propre soit étendue aux véhicules Crit'air 1 et 2, et que l'État déploie les ressources nécessaires au contrôle du respect de ce dispositif.

Qu'est-ce que cela implique ?

La mise en place de la ZFE sonne l'interdiction pour les véhicules classés Crit'air 4 et 5 de circuler à Fresnes, du lundi au vendredi, de 8h à 20h. Cela concerne aussi les véhicules non-classés. Ce sont alors 10,5 % des véhicules fresnois qui ne peuvent plus circuler en ville tandis que ces véhicules, en l'état actuel des choses, pourront continuer de circuler sur l'A6 et sur l'A86 qui traversent Fresnes. Des subventions existent pour changer de véhicule

et ainsi pouvoir se déplacer sans problème.

Consultation publique

Afin que chacun puisse prendre la mesure de ces restrictions, une consultation publique est organisée par la Ville **du 3 mai au 3 juin 2021**. Le projet d'arrêté et le dossier d'étude justifiant la mise en place de la ZFE à Fresnes seront consultables en Mairie au service urbanisme et en ligne sur le site de la ville. La Ville vise une mise en application au 1^{er} octobre 2021, après le vote du bilan de la concertation par le conseil municipal. ■ A.J.

Consultation publique sur fresnes94.fr
Pour percevoir les subventions : primealaconversion.gouv.fr

Recyclage des déchets verts

DES BROYEURS EN PRÊT

En partenariat avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville propose le prêt de broyeur à végétaux. Un nouveau service gratuit qui vous permettra de recycler vos déchets verts.

En 2019, le Grand-Orly Seine Bièvre a approuvé le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). C'est dans ce cadre que ce nouveau service est proposé, faisant partie des 29 actions opérationnelles visant à réduire la production de déchets ménagers. L'objectif est une réduction de 9 % des déchets

d'ici 2025, par rapport à 2016. Cela se traduit par une baisse de 37 kg par habitant. Cet effort passe donc par une réduction des déchets végétaux produits par l'entretien des jardins des particuliers.

Un service gratuit

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'adresser une demande à nos services qui vous fixeront un rendez-vous pour vous déposer le broyeur à domicile. Il vous sera prêté durant 48 heures, nos services le récupéreront par la suite. Le matériel est fourni avec une notice d'utilisation et nos agents prendront le temps de vous faire une démonstration. Les accessoires (gants, lunettes, etc.) ne sont en revanche pas fournis. Il convient de prendre des précautions lors de l'usage. Ce broyeur vous permettra alors de dégrader vos déchets

végétaux et d'en faire un broyat pouvant avoir de nombreuses utilités.

Utilisation du broyat

En effet, le broyat peut vous servir dans de nombreuses situations : dans un composteur, en tant qu'apport de matière sèche ; dans votre jardin, en tant que paillage en tapis entre les plantes et au pied des arbustes. Il peut protéger vos arbres, arbustes ou rosiers des températures hivernales. En été, une fois la chaleur revenue, il sera garant d'humidité pour vos plantes. De manière générale, il empêche les plantes invasives de proliférer. Il faudra tout de même faire attention à ce que les végétaux broyés soient bien secs et ne soient pas touchés par quelque maladie. ■ A.J.

Réservation par mail : environnement@fresnes94.fr
Plus d'informations sur fresnes94.fr

En bref

Réunion d'information Réparation de vélos



Suite au succès rencontré par les précédentes éditions en juillet et en novembre derniers, la Ville souhaite organiser un nouvel atelier d'auto-réparation et de réparation de vélo. À cette occasion, elle organise une réunion d'information, en partenariat avec territoire Grand-Orly Seine Bièvre et la Cyclofficine. Objectif : la formation par l'association d'une équipe de bénévoles à la mécanique vélo. Par-delà, la Ville souhaite offrir un service qui a disparu sur la commune depuis quelques années, encourager l'utilisation du vélo, mais également ouvrir un nouveau lieu de rencontre entre Fresnois. Rendez-vous le mercredi 7 avril à 19h, en visioconférence !
Informations et inscriptions : fresnes94.fr

Civisme Déjection canine



Face à la recrudescence des incivilités, la Ville rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs et les espaces verts de la commune. Cette règle de savoir-vivre permet à tous et simplement, de profiter d'un cadre de vie apprécié et préservé.

Intermarché

FRESNES

12 000 références
pour mieux manger tous les jours
au meilleur prix.

Un large choix de produits bio et des sélections
issues de producteurs locaux.



Carte
Fidélité

Nos horaires (hors règlement sanitaire)
lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 8h30 à 13h30

Nos services :

Distributeur Automatique de Billets,
Photocopieur, "Photomaton",
Drive et Livraison à domicile du lundi au samedi

Appli iOS et Android : Intermarché
drive.intermarchefresnes.com
Retrouvez-nous sur Facebook

48, Avenue Paul Vaillant Couturier - 94260 Fresnes
Tél. : 01 49 84 04 92 - Fax : 01 49 84 04 77

SARL
YAVUZ

Maçonnerie générale
Démolition
Charpente, Isolation

Aménagement
intérieur et extérieur

Peinture
intérieure et extérieure

Plomberie, Électricité

Carrelage, Faïence

DEVIS GRATUITS

12, avenue Jean-Pierre
94260 Fresnes
06 22 22 63 39
myavuz@hotmail.fr

fca

La réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV' Aide à la rénovation énergétique

ACBM

Entreprise Artisanale du Bâtiment
Plomberie - Chauffage - Électricité
Peinture - Carrelage

À votre service depuis plus de 20 ans



2, rue de Verdun - 94260 FRESNES
Tél. : 01 46 68 08 17
06 07 01 14 43



LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT

Crédit Mutuel

L'Haÿ-les-Roses

36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



Espaces publicitaires

dans les supports municipaux de FRESNES

**Vous souhaitez paraître
dans le magazine
Panorama de la ville de Fresnes**

Contact : M. Thierry COHEN
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

22 octobre 1941

Maurice Ténine est fusillé à Châteaubriant (44).

6 juillet 1942

Départ du convoi des « 45 000 » pour Auschwitz.

25 avril 2021

Installation et inauguration de deux pupitres.



- 1 - Elie BÂTOT, 51 ans, maçon.
- 2 - Aristide BESSÉ, 53 ans, ajusteur-mécanicien
- 3 - Marcelin CAMUSSON, 46 ans, ouvrier plâtrier
- 4 - Alexandre HUREL, 52 ans, plombier
- 5 - René CARPENTIER, 49 ans, ébéniste
- 6 - Léon CONORD, 46 ans, ébéniste
- 7 - Eugène DEGDIER, 33 ans, cantonier
- 8 - Henri SOUPION, 48 ans, monteur en fonte
- 9 - Louis VILLEMENOT, 52 ans, garçon de magasin
- 10 - Raymond SAINT-LARY, 22 ans, mécanicien

N'oubliez jamais

Le parcours de la mémoire, initié en août 2019 avec le premier pupitre sur la Libération de Fresnes, se poursuit. Le 25 avril, la Ville inaugurerait deux nouveaux panneaux en centre-ville.

Le mot de l'élu

Si, bien souvent, l'histoire d'un territoire se réfère à son urbanisme, elle se construit, d'abord, à travers la vie de celles et ceux qui y ont vécu. À travers les liens sociaux qu'ils ont développés, leurs engagements associatifs ou politiques, se lit l'histoire de Fresnes et de son développement. Une histoire qui forge notre patrimoine commun, celui d'une ville populaire et accueillante, porteuse d'une identité construite sur des valeurs de solidarité.

Afin de préserver et de faire découvrir la mémoire de ses quartiers, la Ville s'engage à développer un parcours retraçant ce patrimoine social et humain. Nous souhaitons ainsi favoriser le vivre-ensemble issu d'une histoire intégrée et intégrante, permettant de construire une identité collective et partagée.

Chaque année, le dernier dimanche d'avril est une journée nationale commémorant les victimes françaises de la déportation de la Seconde guerre mondiale. Ce jour rend ainsi hommage aux résistants, élus, paysans, intellectuels, médecins, scientifiques, politiques, hommes et femmes ayant connu les geôles nazies. À Fresnes, dix élus ont été déportés, emprisonnés ou fusillés à Auschwitz, Sachsenhausen, Bremen-Farge ou Saint-Paul d'Eyjeaux (87).

Leur histoire complète et détaillée est disponible en ligne ou dans le *Panorama* #146 (mai 2016). Rappelons-en ici les grandes lignes. Élie, Aristide, Marcelin, René, Léon, Alexandre, Géry, Henri-René, Ernest, Eugène et Louis étaient élus communistes depuis le 4 juillet 1937. Ils sont déchus de leur mandats en février 1940 pour appartenance au parti communiste, alors interdit. Internés, nos élus fresnois se retrouvent dans le convoi du 6 juillet 1942, à destination Auschwitz. Ils y décèdent moins de six mois après leur arrivée car déjà âgés pour certains, mais surtout du fait des traitements et conditions de vie inhumains.

Maurice Ténine (lire *Panorama* #153), quant à lui, à la fois médecin, résistant et élu fresnois est également déchu de son mandat en février 1940, puis radié



Maurice Ténine © Ecomusée du Val de Bièvre.

de l'Ordre des médecins car juif. Arrêté puis interné administrativement à Châteaubriant (44), il est fusillé le 22 octobre 1941 avec ses compagnons de détention en représailles à l'assassinat du lieutenant-colonel Karl Hotz, deux jours plus tôt à Nantes.

L'implantation du parcours de Mémoire (lire *Panorama* #178) se poursuit donc avec deux pupitres inaugurés le 25 avril 2021. Celui des élus, dits "Les 45 000", devant l'Hôtel de Ville accompagné de la stèle commémorative déplacée lors des travaux de l'accueil unique. Celui de Maurice Ténine, devant son ancienne demeure, maintenant office notarial, au n°2 de l'avenue de la République.

■ ÉTIENNE BOIN



YANN PIROLLI,
CONSEILLER
MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA
CULTURE DE PAIX
ET AU DEVOIR
DE MÉMOIRE

ÉLU·E·S SOCIALISTES
ET APPARENTÉ·E·S

Rétablir des vérités



PHILIPPE PALLIER
philippe.pallier@fresnes94.fr

Mauvaise gestion que l'ouverture d'un nouveau gymnase et d'une crèche de 27 places où travailleront 12 professionnels ? Mauvaise gestion que le recrutement de 3 cantonniers pour une ville plus propre ? Ou de sortir de la précarité les 250 vacataires que la Ville emploie depuis de nombreuses années et d'augmenter la rémunération des agents communaux quand le point d'indice est bloqué depuis 10 ans par le Parlement ? Mauvaise gestion qu'une dette ramenée de 33,3 M en 2013 à 27,9 M fin 2021 tout en investissant de 4 à 6 M par an ? De maintenir le niveau des subventions aux associations ou au Centre Communal d'Action Sociale ? Mauvaise gestion que de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux dont le prix du repas à l'école dont bénéficient 2000 enfants par jour ? Ou de n'avoir pas augmenté les taux des impôts locaux depuis plus de dix ans, dans un contexte de gel voire de baisse des dotations d'État ? Comment expliquer alors que les recettes de fonctionnement soient supérieures de 2 M aux dépenses réelles de fonctionnement en 2019 ? Et de 3 M en 2020 ? C'est cet excédent qui permet de faire face à nos obligations (remboursement de la dette, subvention d'équilibre de la ZAC Charcot Zola). Alors, Madame la Maire, poursuivez votre politique que nous qualifions, nous, de sociale et responsable. ■

ÉLU·E·S EUROPE
ÉCOLOGIE LES VERTS

Pour une alimentation verte et de qualité



LAURA YOUKANA
eelv.fresnes@gmail.com

À Fresnes, la réflexion s'ouvre sur le choix du futur mode de gestion de la restauration collective, aux termes de marchés publics prenant fin cet été. Bénéficiaire d'une alimentation saine est un droit pour tous les enfants fréquentant nos cantines scolaires, ainsi que pour les personnes âgées et agent.e.s bénéficiant de ce service. Les objectifs de réduction de l'impact écologique de notre consommation et du gaspillage alimentaire motiveront nos choix à venir. Privilégier les produits locaux et de saison, proposer des produits labellisés (notamment issus de l'agriculture biologique) et nous appuyer sur les circuits courts sont des axes que nous porterons pour l'économie de notre territoire. Parce qu'il est établi que la surproduction de viande est l'une des principales causes de pollution et que sa surconsommation a un impact négatif sur la santé, nous travaillerons à proposer des menus équilibrés laissant une plus grande part aux protéines d'origine végétale. Dans un objectif de prévention des maladies infantiles et du surpoids des enfants, nous souhaitons également limiter les produits ultra transformés pour privilégier des aliments plus sains. Les Fresnois.es seront associés.es à ces discussions qui sont essentielles et qui s'inscrivent dans une réflexion large sur des sujets de santé, d'économie, d'écologie et de résilience. ■

ÉLU·E·S COMMUNISTES
ET CITOYEN·NE·S

Un an après...



JOSSELIN AUBRY
groupepcffresnes@gmail.com

Les 12 et 16 Mars 2020, Emmanuel Macron posait les jalons du « monde d'après ». Un an plus tard, le cap n'a pas changé, la situation s'est dégradée et loin de « tirer les leçons du moment », nombre de ses engagements n'ont pas été tenus. Ou en sommes-nous des « mesures très fortes pour augmenter massivement nos capacités d'accueil à l'hôpital » ? Alors que tout se base sur cet indicateur, le gouvernement ferme des lits voire des services comme les urgences de l'Hôtel-Dieu. Rien n'est fait pour embaucher et la casse de l'hôpital public se poursuit méthodiquement.

Où sont les « mesures exceptionnelles envers les plus fragiles » ? Les jeunes, les précaires mais aussi les PME, sont les plus durement impactés par la baisse d'activité et les pertes de revenus. Avec 700 000 précaires supplémentaires en un an, la promesse de « ne laisser personne sur le bord de la route » est là encore bien loin. L'exécutif s'entête à multiplier les aides ponctuelles au lieu d'augmenter le RSA, de l'étendre aux moins de 25 ans et refuse de réorienter le plan de relance vers les entreprises qui souffrent réellement de la crise. Loin de la transformation sociale et environnementale possible et nécessaire, un an plus tard, malgré la crise, le « monde d'après » ressemble beaucoup trop à celui d'avant. ■

ÉLU·E·S FRESNES
À VENIR

Soutien aux agents territoriaux



ISABELLE DUTRONC
fresnesavenir@gmail.com

Ce mardi 16 mars, le collectif citoyens Fresnes À Venir, se tenait aux côtés des agents de la fonction publique territoriale, pour soutenir leur mobilisation contre l'article 47 de Loi votée le 6 août 2019 dite « de Transformation de la Fonction Publique », imposant au 1^{er} janvier 2022, le passage du temps de travail des agents à 1 607 heures annuelles. Sous couvert d'harmoniser le temps de travail, il remet en cause les spécificités liées à leurs fonctions, inscrites dans la loi depuis 1984. Il s'agit purement et simplement d'une perte sèche équivalente à 14 jours de congés, de la suppression de possibles heures supplémentaires pour des agents dont la majorité ont déjà de bas salaires. La perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 est de 16%. Temps et conditions de travail se sont dégradés. L'hétérogénéité des contrats enryste des agents dans la précarité sociale. C'est leur condition salariale qui est à revoir. Ce gouvernement, après avoir supprimé des ressources (taxe d'habitation, taxe professionnelle), asséchant les finances locales pour la réalisation de leurs missions quotidiennes de service public, laisse aux collectivités la responsabilité de négocier avec ses agents, ces modalités de mise en œuvre. C'est encore aux municipalités les moins riches que l'on fait porter la charge d'une nouvelle régression. ■

ÉLU·E·S LA FRANCE
INSOUMISE (P)

Parole citoyenne
pour une eau
publique !



PAULE FRACHON
pau.le.frachon@fresnes94.fr

Qui nous fournit l'eau? D'où vient-elle? Combien nous coûte-t-elle? Nous sommes nombreux à nous poser ces questions. Jusqu'à présent la gestion de l'eau à Fresnes est déléguée à l'entreprise VEOLIA via le SEDIF. Alors, pourquoi une Régie publique de l'eau?

-Une décision écologique: nous voulons une garantie du bon entretien des canalisations pour éviter la déperdition de l'eau, pertes payées par les usagers!

-Une décision sociale: pour Mr. Van Heems, DG de Veolia Eau France «le prix de l'eau est trop bas» plaçant une augmentation de 40%. Au contraire, nous pensons que l'eau doit sortir des logiques financières pour garantir des tarifs accessibles à tous.

-Une décision démocratique: où les usager·e·s pourraient décider des orientations notamment celles des retours sur investissement (amélioration des réseaux et équipements) contrairement au SEDIF-VEOLIA qui rémunère des actionnaires. Fresnes participe avec 8 communes de l'EPT12 à la faisabilité technico-financière pour ce changement de gestion. L'enjeu: décider ensemble de notre nouveau service public et votre investissement citoyen est primordial. Rejoignez le «Collectif citoyen pour l'eau publique» créé à Fresnes! Organisons ensemble la parole citoyenne qui doit compter, par des comités de soutien locaux au passage en Régie publique de l'eau. <https://eau-iledefrance.fr/coordinationgosb@eau-iledefrance.fr/> #VotationEau. ■
P. Frachon & O. Guillotin

ÉLU·E·S MIEUX VIVRE
À FRESNES

Fresnes plongé
dans la nuit



ANTOINE MADELIN
mieuxvivrefresnes@gmail.com

Madame la Maire a pour mission de veiller à la sûreté et au confort de la circulation dans nos rues, ce qui inclut l'éclairage. Elle doit veiller à son bon fonctionnement, y compris sur les voies dont la Mairie n'est pas directement responsable.

Comme beaucoup d'entre vous nous l'ont fait savoir, des pannes régulières sont constatées dans toute notre ville, la plongeant dans la pénombre la plus totale: rues Henri Barbusse, Ténine, Gallieni, Roper, avenues de la Paix, du Parc des Sports, boulevard Jean Jaurès, Place Pierre et Marie Curie... Est-il nécessaire de rappeler le rôle de l'éclairage dans la sécurité de l'espace public en soirée et la nuit? Pour ceux qui n'ont pas d'autre choix que de circuler à ce moment, le sentiment d'insécurité est encore plus fort, notamment pour certaines femmes, ou encore nos séniors. Afin de rétablir la qualité de notre cadre de vie, il est important que la Mairie trouve des solutions pour remédier rapidement à ce problème. Quand un usager souhaite signaler une anomalie, il doit pouvoir informer le service public compétent, y compris en soirée, pour une intervention dans les meilleurs délais. Afin d'agir pour l'écologie, la Mairie devrait également accélérer le passage de l'éclairage en LED, nettement moins énergivore et donc, moins souvent en panne. ■
Jessie Claude, Aurélie Million & Antoine Madelin

ÉLU·E·S OSONS ENSEMBLE
POUR FRESNES

Une Police
Municipale
pour Fresnes



MARIE GINÉ
osonsfresnes@gmail.com

La Police Municipale (ci-après PM) est placée sous l'autorité du Maire, avec des missions de proximité: sensibilisation, prévention, éducation, intervention pour rétablir la tranquillité, salubrité, etc. Rien de tel à Fresnes malgré la colère.

Sur les réseaux sociaux et dans la rue, les Fresnois.es dénoncent une montée de l'insécurité dans leur ville. Les forfaits évoqués sont multiples: vandalisme ou dégradation de véhicules et du mobilier urbain, cambriolages, tentatives d'enlèvement d'enfants, agression sur la voie publique (arme blanche, gazage), vols à l'arrachée, stationnement anarchique, véhicules épaves, non respect du code de la route, faible couverture de la ville en caméras, etc. Ces débats réveillent ou alimentent un sentiment d'insécurité dans la ville. Sentiment qui gagne du terrain après chaque fait divers, venant ainsi grossir le rang des partisan·e·s de la création d'une PM. Les Fresnois.es prennent chaque jour conscience que la Police Nationale ne peut plus, seule, assurer leur tranquillité et rejoignent la tendance partout en France de la création d'une police de proximité pour y contribuer. 'Osons' et sa chargée de sécurité, Léila Allègue, portent l'ambition d'une PM de 16 agents connaissant bien Fresnes et ses habitants pour une action efficace, sans bavure ou dérives. Des agents principalement Fresnois.es donc. ■

ÉLU·E·S DIVERS
OPPOSITION

Écologie: des
métros plutôt
qu'une ZFE !



RICHARD DOMS
richard.doms@fresnes94.fr

L'écologie selon madame la maire, c'est la ZFE (zone à faible émission), mais rien sur le métro. Pourtant, prolonger les lignes parisiennes sur toute la Métropole du Grand Paris (MGP), donc jusqu'à Fresnes, ne coûterait que 30 milliards environ. Étale sur 25 ans, l'investissement serait de 1,2 milliard par an, soit 0,2 % du PIB de la MGP (612 milliards). Au final, nous aurions enfin un réseau performant écologiquement, socialement et financièrement, qui se substituerait aux transports de surface et libérerait de l'espace pour les citoyens et la nature.

À Fresnes, la municipalité ne s'intéresse qu'à la ZFE, qui banira les véhicules anciens des particuliers (pas ceux des grands transporteurs, qui continueront à faire des profits au détriment de notre santé): une mesure anti-sociale donc, qui pénalisera ceux qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule électrique (lequel n'est d'ailleurs pas meilleur, écologiquement, que la voiture standard).

La ZFE? Une politique peu écologique de riches et de bobos qui n'apportera rien à ceux qui travaillent loin, tôt le matin ou tard le soir, et préféreraient des transports en commun fréquents, rapides et fiables.

Alors la ZFE d'accord, mais quand nous aurons planifié les métros! ■

ÉTAT CIVIL

JANVIER 2021

Naissances

Massyl Bessa.
Tristan Jicquel.
Amaya Nebbali.

FÉVRIER 2021

Naissances

Siaka N'Doumbouya.
Emanuel Orac.
Anaëlle Maoulida.
Zaki El Bezazi.
Lou Clement.
Jahélysse Desfontaines Bobi.
Zaynab Mouhamadou.
Hidayah Natogno Djoumoi.
Nizar Khedim.
Ruben Van Wijk Poirot.
Éloïse Pastor.
Emilie Martinho Marques.
Sacha Amory Laguigné.
Pauline Le Grégam.
Léana Kuhnel.
Jasmine Elouadi.

Décès

Jacqueline Miquel veuve Nicolas,
86 ans, Antony (92).
Annick Trouvé épouse Ronarc'h,
73 ans, Fresnes (94).
Lise Boucher veuve Cencigh,
81 ans, Blois (41).
Niagale Coulibaly, 61 ans,
Villejuif (94).
Claude Robin, 99 ans,
Fresnes (94).
Jeanne Plessix veuve Froget,
78 ans, Antony (91).
Annette Ben Hamou veuve Zakine,
91 ans, Villejuif (94).
Roger Nourrisson, 96 ans,
Ballainvilliers (91).
Francine Alcaras veuve Garcia,
90 ans, Ballainvilliers (91).
Michelle Bonneville, 61 ans,
Pontoise (95).
Janine Petit épouse Gobé,
93 ans, Issy-les-Moulineaux (95).

POINT TRAVAUX



- **Jusqu'au 9/04, rues Louise Bourgeois, Marcel Duchamp et Juliette Drouet.**
Désinfection des points d'apport volontaire. Stationnement interdit. Circulation par demi-chaussée. La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h aux abords du chantier.
- **Jusqu'au 23/04, rue Lina [numéro 12].**
Création d'un branchement au réseau gaz sous trottoir. Stationnement interdit, circulation par demi-chaussée avec alternat. Les dépassements sont interdits et la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h.

• **Jusqu'au 23/04, rue Émile Zola (n° 64).**
Fouille sous trottoir. Stationnement interdit et circulation par demi-chaussée avec alternat.

• **Du 5 au 30/04, rue des Marronniers (n°11)**
Création d'un branchement au réseau gaz sous trottoir. Stationnement interdit.

• **Du 6/04 7/05 inclus, rues Gallienni, des Groux, du Regard, de l'Aqueduc, de la Garenne, Émile Zola et Frédéric Mistral.**
Dépose de supports. Le stationnement sera interdit et la circulation se fera par demi-chaussée pendant toute la durée des travaux.



Sur le site internet de la Ville, une carte, mise à jour régulièrement, vous informe des principaux travaux qui ont un impact sur votre quotidien : fresnes94.fr/travaux

Mémo santé

Pharmacies de garde

AVRIL 2021

Dimanche 4 avril

des Antes,
ZAC des Antes, 16-18 place Louis XIII,
Rungis. Tél. : 01 46 86 19 00.
Arfi, 136 rue Pascal, Antony,
Tél. : 01 42 37 41 84.

Lundi 5 avril

de la Corolle, 108 rue de Chevilly,
L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 46 87 70 56.
Attal, 2 rue Adolphe Pajeaud, Antony.
Tél. : 01 42 37 41 28.

Dimanche 11 avril

Berdugo,
Ccial Carrefour - 81 av. du G^{al} de Gaulle,
L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 46 65 85 18.
du Pont, 52 av. de la Division Leclerc,
Antony. Tél. : 01 46 66 01 79.

Dimanche 18 avril

Bittante, 43 av. Franklin Roosevelt,
Chevilly-Larue. Tél. : 01 46 86 61 01.
Bader, 8 av. de la Division Leclerc, Antony.
Tél. : 01 46 66 01 46.

Dimanche 25 avril

du Centre Charcot, 10 rue du Dr Charcot,
Fresnes. Tél. : 01 46 60 05 65.
Cusson, 69 avenue Aristide Briand, Antony.
Tél. : 01 46 66 74 55.

Samedi 1^{er} mai

de la Vallée aux Renards,
209 av. Flouquet, L'Haÿ-les-Roses.
Tél. : 01 49 73 87 36.

Lanlo,

151 av. de la Division Leclerc, Antony.
Tél. : 01 46 66 03 35.

Dimanche 2 mai

Truong,
61 rue de la Cosarde, L'Haÿ-les-Roses.
Tél. : 01 49 86 21 56.

Val-de-Bièvre,

210 rue Adolphe Pajeaud, Antony.
Tél. : 01 46 66 40 80.

Numéros utiles

Samu: 15 – **Police:** 17 – **Pompiers:** 18

Bureau de police de Fresnes :
01 53 71 59 68

Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :
01 49 08 26 00

Centre municipal de santé (CMS)

22, rue Henri-Barbusse, Fresnes
Tél. : 01 49 84 57 47

Lun.-jeu., 8h-12h et 13h30-19h.

Ven., 8h-12h et 13h30-18h. **Sam.,** 8h-12h

SAMI [service médical d'accueil initial]
T. **01 41 78 33 33**

96 av. du G^{al}-de-Gaulle, Chevilly-Larue.



MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie
T. 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr
mairie@fresnes94.fr
webmaster@fresnes94.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le mardi de 13 h 30 à 19 h 30
- Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

MADAME LA MAIRE

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : **01 49 84 56 19** ou sur **cabinetdumaire@fresnes94.fr**

ADJOINT·E·S À LA MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoint·e·s et les conseiller·ère·s municipa·ux·les délégué·e·s par téléphone au **01 49 84 57 17** ou par mail : **secretariatdeselus@fresnes94.fr**

Philippe Pallier, 1^{er} adjoint

Développement du service public communal, personnel, budget et finances.
philippe.pallier@fresnes94.fr

Marie Leclerc-Bruant, 2^e adjointe

Transition écologique, environnement et aménagement urbain.
marie.leclercbruant@fresnes94.fr

Kaddour Metir, 3^e adjoint

Politique de la jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et politique de la ville.
kaddour.metir@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 4^e adjointe

Politique culturelle, patrimoine et jumelage.
annette.perthuis@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 5^e adjoint

Cadre de vie, tranquillité publique, culture de paix, devoir de mémoire et lutte contre les discriminations.
josselin.aubry@fresnes94.fr

Rachida Sadane, 6^e adjointe

Politique de l'enseignement, projet éducatif territorial, enfance et petite enfance.
rachida.sadane@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, 7^e adjoint

Mobilité durables, voirie, réseaux, énergies, santé, perte d'autonomie, développement économique, commerce et tourisme.
regis.oberhauser@fresnes94.fr

Paule Frachon, 8^e adjointe

Logement, habitat et rénovation urbaine.
paule.frachon@fresnes94.fr

Mamadou Dramé, 9^e adjoint

Sports et relations avec les partenaires associés.
mamadou.drame@fresnes94.fr

Elsa Solvignon, 10^e adjointe

Animation de la ville, éducation populaire et partage des cultures.
elsa.solvignon@fresnes94.fr

Frédéric Besnier, 11^e adjoint

Démocratie locale, vie associative et communication.
frederic.besnier@fresnes94.fr

CONSEILLER·ÈRE·S MUNICIPA·UX·LES DÉLÉGUÉ·E·S DE LA MAJORITÉ

Michel Souillac, Économie sociale et solidaire.
michel.souillac@fresnes94.fr

Christian Caristan, Action sociale et seniors.
christian.caristan@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Nature en ville, condition animale, mise en œuvre de la transition écologique avec les associations et les habitants.
claire.lefebvre@fresnes94.fr

Brigitte Tironneau, Santé, perte d'autonomie et tourisme.
brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Philippe Lecomte, Budget, finances, travaux et suivi des ADAP.
philippe.lecomte@fresnes94.fr

Isabelle Dutronc, Jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et vie associative.
isabelle.dutronc@fresnes94.fr

Benoît Legoëdec, Actions de prévention en santé.
benoit.legoedec@fresnes94.fr

Yann Pirolli, Culture de paix et devoir de mémoire.
yann.pirolli@fresnes94.fr

Olivier Guillotin, Développement économique et commerce.
olivier.guillotin@fresnes94.fr

Véronique Vela-Rodriguez, Parentalité et lien intergénérationnel.
veronique.velarodriguez@fresnes.fr

Émilie Legros, Politique en faveur d'un accueil adapté et de qualité des tout-petits. Permanence en mairie le 1^{er} samedi du mois. Sur RDV.
emilie.legros@fresnes94.fr

Estelle Leyssenne, Égalité femme-homme et lutte contre les violences faites aux femmes.
estelle.leyssenne@fresnes94.fr

Julien Baillergeau, Participation citoyenne.
julien.baillergeau@fresnes94.fr

Laura Youkana, Politique d'éducation à l'altérité et intercommunalité.
laura.youkana@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Métropole du Grand Paris

Marie Chavanon, conseillère métropolitaine.

Christian Caristan, conseiller métropolitain suppléant.

EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre

Cécilia Vala, vice-présidente déléguée à la Santé.

Claire Lefebvre et Yann Pirolli, conseiller·ère·s territoria·les·ux.

Conseillers départementaux

Frédérique Pradier 06 31 41 65 12

Fernand Berson 06 41 34 15 72

Député: Jean-Jacques Bridey
jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr

L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE
SUR Internet



Fresnes
sur les
réseaux
sociaux

fresnes94.fr



[instagram#fresnes_94](#)

[twitter.com/fresnes_94](#)

[facebook.com/fresnes94](#)

Fresnes


[fresnes94.fr](#)